

Division des Examens et Concours
Bureau des concours
DEC1

Rapport de jury du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) - Master

Session 2026

David Raymond : Président du jury
Régis-Philippe Begorre : Vice-président du jury

TABLE DES MATIÈRES

1. AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DU JURY	3
2. TEXTES DE RÉFÉRENCE CRPE SESSION 2026	5
3. STATISTIQUES SUR LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS	6
4. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ	7
4.1 Première épreuve d'admissibilité écrite de français	7
4.2 Deuxième épreuve d'admissibilité écrite de mathématiques...	13
4.3 Troisième épreuve d'admissibilité écrite d'application.....	21
4.4 Quatrième épreuve d'admissibilité des concours spéciaux écrite en langues régionales : Catalan et Occitan	28
5. ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION	44
5.1 Première épreuve orale : Leçon	44
5.2 Deuxième épreuve orale : Entretien	46
5.3 Troisième épreuve orale : Langues régionales Catalan et Occitan	49
5.4 Épreuve facultative de langue vivante étrangère.....	61

1. AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DU JURY

Concours de Recrutement de Professeur des Écoles Académie de Montpellier

Le rapport de jury du Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles (CRPE) de niveau master de la session 2026 vise à permettre aux candidats ajournés comme à ceux qui se présenteront à la prochaine et dernière session de ce concours de mieux percevoir les compétences attendues aux différentes épreuves et d'en appréhender le haut niveau d'exigence.

La session 2026 constitue une étape particulière dans l'évolution du recrutement des professeurs des écoles avec la mise en place de deux voies de concours, accessibles respectivement au niveau de la licence et au niveau du master. Le concours de niveau master s'inscrit dans la continuité d'un parcours universitaire et de professionnalisation plus avancé. Il vise à apprécier la solidité des connaissances et des compétences acquises par les candidats, mais également leur capacité à les mobiliser dans les situations qui caractérisent l'exercice du métier de professeur des écoles.

Constituant un jalon déterminant du parcours de formation, complémentaire du processus de certification universitaire requis, le CRPE constitue un authentique acte de recrutement. À ce niveau de formation, le concours doit permettre d'identifier des candidats capables de prendre la mesure des responsabilités qui seront les leurs, de mobiliser leurs connaissances avec rigueur et discernement et de s'inscrire dans les dynamiques collectives et les pratiques professionnelles des écoles. La réussite au concours suppose ainsi bien davantage que la restitution de connaissances : elle témoigne d'une capacité à penser et à agir en futur professionnel de l'éducation.

Pour répondre aux enjeux d'une École qui instruit, émancipe et protège, il est plus que jamais nécessaire de recruter des professeurs des écoles motivés, disposant de connaissances solides sur le système éducatif et ses exigences, capables de mobiliser leur polyvalence, leurs compétences disciplinaires comme leurs connaissances sur les besoins des élèves. Le concours de niveau master doit permettre d'apprécier la capacité des candidats à articuler ces différents registres de compétences et à les inscrire dans une pratique professionnelle réfléchie, au service de la réussite et de l'épanouissement de tous les élèves.

On le comprend : il y a là un des leviers essentiels dont dispose notre institution pour assurer la réussite de nos élèves. L'École porte une double promesse républicaine : permettre à chacun d'aller au plus haut de ses aptitudes et préparer tous les élèves à l'exercice de la citoyenneté. Cette ambition repose notamment sur la qualité de la formation et du recrutement des enseignants. Elle exige des professeurs des écoles capables de faire apprendre, d'accompagner, d'évaluer et de différencier, mais également de coopérer avec leurs collègues, les familles et l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Les priorités nationales de 2026 rappellent combien ce métier est exigeant et essentiel : garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous, faire vivre une école pleinement inclusive, accompagner les transitions éducatives – qu'elles soient écologiques, sociales ou numériques – et incarner au quotidien les valeurs de la République. Les professeurs des écoles, au cœur de l'École et au cœur de la République, contribuent directement à l'épanouissement des élèves, à leur émancipation et à leur préparation au monde de demain.

Le présent rapport a pour objectif d'éclairer les candidats sur les attentes du jury dans le cadre des épreuves d'admissibilité et d'admission. Ils y trouveront une présentation des épreuves et de leurs corrections, des éléments sur le sens et les enjeux de chaque partie du concours ainsi que des recommandations concernant la forme, le fond et les méthodes de préparation. Ce rapport vise également à préciser les compétences que le jury cherche à apprécier chez des candidats engagés dans un parcours de formation avancé et se préparant à une entrée prochaine dans le métier.

Je souhaite à toutes celles et tous ceux dont le projet vise à devenir professeur des écoles de tirer le meilleur profit de ce rapport ainsi qu'une pleine réussite. Que sa lecture permette aux candidats de la session 2027 de renforcer leur motivation, d'approfondir leurs connaissances et de mieux identifier les compétences qu'ils doivent encore consolider. Qu'elle les aide également à s'interroger sur le métier auquel ils veulent accéder, sur les responsabilités qu'il implique et sur leur capacité à s'engager pleinement au service des élèves. Devenir professeur des écoles requiert des connaissances solides, une véritable capacité de réflexion et un engagement professionnel durable. Je leur souhaite une belle préparation et pleine réussite dans leur projet.

Tous mes remerciements aux équipes de la DEC, aux membres du directoire, aux coordonnateurs et aux correcteurs qui ont contribué au parfait déroulement de ce concours et à la rédaction de ce rapport.

Le Président du jury du Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles 2026 – niveau master.

David RAYMOND

2. TEXTES DE RÉFÉRENCE CRPE SESSION 2026

Articles R914-14 à R914-19 du **code de l'éducation** relatifs aux concours de recrutement des maîtres de l'enseignement privé sous contrat dans le premier degré ;

Décret n°90-680 du 1^{er} août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

Arrêté du 9 septembre 2013 modifié relatif aux diplômes et titres permettant de se présenter aux concours externes et internes de recrutement de personnels enseignants des premier et second degrés et de personnels d'éducation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles ;

Arrêté du 5 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes, de concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Arrêté du 5 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes, de concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat

3. STATISTIQUES SUR LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS

CRPE PUBLIC SESSION 2026	Nombre d'inscrits	Présents aux épreuves écrites	Seuil d'admis- sibilité	Nombre d'admissibles	Présents aux épreuves orales	Seuil d'admission liste principale	Nombre de postes	Nombre d'admis liste principale	Nombre d'admis liste complé- mentaire	Seuil d'admission liste complé- mentaire
CONCOURS EXTERNE PUBLIC MONTPELLIER	2026	925	13,54	355	342	12,67	216	216	8	12,46
CONCOURS EXTERNE PUBLIC ANDORRE	14	4	11,54	2	2	11,18	2	2		
CONCOURS EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR OCCITAN	9	5	11,88	5	5	12,29	1	4		
CONCOURS EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR CATALAN	13	5	10,56	4	4	12,98	1	2		
2nd INTERNE PUBLIC	249	79	13,21	28	27	11,99	14	13		
3ème CONCOURS EXTERNE PUBLIC	527	195	12,42	79	77	11,17	39	36		
TOTAL	2838	1213	12,19	473	457	12,05	273	273	8	12,46

CRPE PRIVÉ SESSION 2026	Nombre d'inscrits	Présents aux épreuves écrites	Seuil d'admissibilité	Nombre d'admissibles	Présents aux épreuves orales	Seuil d'admission	Nombre de postes	Nombre d'admis liste principale	Nombre d'admis liste complé- mentaire	Seuil d'admission liste complé- mentaire
CONCOURS EXTERNE PRIVÉ	360	127	12,67	48	48	13	24	24	4	10,74
CONCOURS EXTERNE PRIVÉ ISLRF OCCITAN	23	14	11,53	12	12	12,31	6	6		
CONCOURS EXTERNE PRIVÉ ISLRF CATALAN	5	2	10,63	1	1	10,79	1	1		
TOTAL	388	143	11,61	61	61	12,03	31	31	4	10,74

4. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

4.1 Première épreuve d'admissibilité écrite de français

Rappel du cadre de l'épreuve

L'épreuve écrite de français repose sur les programmes en vigueur pour le cycle 4, ainsi que sur les parties consacrées à l'étude de la langue dans les programmes de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019). Ces connaissances doivent être maîtrisées avec le recul indispensable à une transposition didactique adaptée à l'enseignement du français du cycle 1 au cycle 3.

L'épreuve de français, à partir de la session 2022, a été définie selon les modalités précisées dans l'arrêté du 25 janvier 2021 (MENH2033191A).

L'épreuve écrite disciplinaire (coefficient : 1) d'admissibilité de français prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai...) d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties, que le candidat doit traiter en trois heures, et elle est notée sur 20 :

- une partie porte sur l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie concerne le lexique et la compréhension lexicale ;
- une partie amène une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

D'une durée de trois heures et notée sur 20 points, l'épreuve écrite de français vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue. Elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à analyser un texte (répondre à une problématique, construire et développer une argumentation).

Bilan quantitatif de la session 2026

Sessions	2024	2025	2026
Nombre de copies	1348	1382	1363
Moyenne / 20	10,73	10,92 (+0,19)	11,84 (+0,92)
Médiane	10,75	11	12
Quartile supérieur	13,25	13,50	14,25
Quartile inférieur	8,25	8,50	9,25
Première partie : « Etude de la langue »	3,56 / 6	5,12 / 8	5,77 / 8
Deuxième partie : « Lexique et compréhension lexicale »	1,72 / 3	1,73 / 3	1,57 / 3
Troisième partie : « Réflexion et développement »	5,45 / 11	4,08 / 9	4,50 / 9

Cette année, les résultats et les quartiles de répartition des notes ont été sensiblement supérieurs à ceux de l'année précédente, excepté pour la partie lexique. La moyenne de 11,84 est supérieure de près d'un point à la moyenne de la session 2025. La première partie a été évaluée sur 8 points, tandis que la partie « réflexion et développement » a été notée sur 9 points comme l'an dernier.

Cette session 2026 a permis d'observer à la fois une meilleure structuration des réponses dans certaines copies et la persistance de fragilités sur les notions fondamentales, en particulier dans la partie lexique. Ce rapport vise à identifier les points saillants pour orienter au mieux les futurs candidats. Nous rappelons qu'une note inférieure ou égale à 5 est éliminatoire.

Présentation du sujet et recommandations générales

Le texte support de cette session était un extrait du récit *Le Périple de Baldassare* d'Amin Maalouf. Dans cet extrait d'un journal fictif, le narrateur, un riche négociant génois, Baldassare Embriaco, se questionne sur les motivations intimes qui le poussent à tenir un journal personnel. Baldassare parcourt l'empire ottoman et l'Europe au XVII^e siècle : son texte relève à la fois des mémoires historiques, du journal de voyage et de l'autobiographie intime.

Le sujet comprenait trois parties :

- Partie I : étude de la langue (8 points)
- Partie II : lexique et compréhension lexicale (3 points)
- Partie III : réflexion et développement (9 points)

Les trois parties présentaient des consignes explicites. L'analyse des copies révèle de fortes disparités, tant dans la maîtrise des savoirs linguistiques que dans les capacités de structuration de la pensée.

Une grande vigilance doit être déployée au moment de rédiger la copie. Celle-ci doit être claire, lisible, agréable à parcourir. On veillera à rendre les différentes parties et questions facilement identifiables. On utilisera uniquement une encre bleue ou noire, en évitant toute couleur qui nuirait à l'anonymat de la copie.

Il n'est pas nécessaire de recopier les énoncés des questions.

La gestion du temps doit être anticipée. En particulier il conviendra de réserver un temps suffisant à une révision minutieuse de l'orthographe grammaticale : on ne saurait accepter une copie comportant des fautes d'accord au sein du groupe nominal ou des formes verbales erronées.

Bilan qualitatif par partie

Partie I : Étude de la langue (8 points)

En ce qui concerne la terminologie à employer, l'ouvrage de référence est La Grammaire du français. Terminologie grammaticale, de Philippe Monneret et Fabrice Poli. Cette grammaire est disponible sur le site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

La première partie comportait des questions variées : analyse de mots et groupes de mots, analyse de propositions, morphologie verbale et réécriture avec variations grammaticales.

Les réponses aux questions 1 à 3 pouvaient être présentées sous forme de tableau.

Question 1 : identifier la nature et la fonction de mots et groupes de mots.

On attendait que les réponses soient complètes : par exemple l'absence du verbe régissant le COD a été pénalisée, tout comme la simple réponse « pronom » alors qu'il s'agissait du pronom relatif *dont*, ou la fonction attribut du sujet sans que le sujet « je » soit relevé. On attendait une formulation rigoureuse : on n'a pas accepté des formulations approximatives telles que complément circonstanciel de « moment » alors que la formulation attendue était complément circonstanciel de temps. L'analyse de la fonction du pronom relatif a été la difficulté majeure dans cet exercice.

Question 2 : délimiter des propositions et identifier leur nature.

On attendait que la proposition principale soit clairement identifiée et nommée : l'analyse « proposition indépendante » n'a pas été validée. On a accepté l'analyse proposition subordonnée relative sans la mention adjectivale bien qu'elle fasse partie de la nomenclature attendue qui distingue relatives adjectives et substantives (*La Grammaire du français. Terminologie grammaticale* 1.4 p.59). En outre, on réservera le terme de proposition subordonnée conjonctive aux propositions introduites par *que* (Ibid. 1.2.1 p. 55).

Question 3 : identifier le temps, le mode des verbes soulignés.

Beaucoup de copies n'ont pas identifié le mode subjonctif du verbe brûler, de même la voix pronominale a été peu repérée. Pour rappel : on distinguera cinq voix pour les verbes : active, passive, pronominale, factitive et voix impersonnelle (Ibid.3.9.4 p.141).

Question 4 : réécrire au pluriel les mots soulignés et faire les transformations nécessaires.

Cet exercice a été largement réussi et la grande majorité des réécritures a bien identifié la valeur adjectivale de « pourrissant ». En revanche de nombreuses erreurs de copie ont été sanctionnées, en particulier l'omission d'un r dans pourrissant.

Partie II : Lexique et compréhension lexicale (3 points)

Question 1 : expliquer en contexte le sens de trois expressions.

Le mot volupté a parfois été mal compris et a donné lieu à diverses confusions. La plupart des copies se sont efforcées de rattacher l'expression au contexte, mais cette mise en contexte manquait souvent de précision et d'approfondissement. On a valorisé les copies sensibles aux effets de style qui ont relevé une double négation, une litote ou un paradoxe. Il ne faut pas hésiter à étoffer l'explication en contexte par l'analyse d'éléments morphologiques tels que le suffixe -ace, ou la formation du mot « écervelées ». Ici il fallait remarquer que l'absence de réflexion aboutissait à des comportements violents, dominés par les instincts plutôt que par la raison.

Question 2 : citer des mots appartenant à la même famille.

Les mots mal orthographiés n'ont pas été validés. On attendait pour culpabilité les mots : *battre sa coulpe, coupable, culpabiliser, culpabilisation, déculpabiliser, disculper, faire son mea culpa, inculper, culpabilisant, inculpation, inculpé* et pour furie : *furieux, fureur, furibard, furibond, furieusement, furax*. Trop souvent la notion de famille de mots a été confondue avec la notion de synonymie ou de champ lexical.

Partie III : Réflexion et développement (9 points)

Cette partie vise à évaluer la capacité du candidat à construire un développement pertinent, structuré, dans une langue fluide, argumenté et appuyé sur des références culturelles variées.

La réflexion portait cette année sur l'écriture dans sa dimension autobiographique. Le point de vue à prendre en compte était celui de l'auteur réel ou fictif ; il s'agissait avant tout de l'intérêt pour lui de relater des expériences vécues. Le texte support proposait de nombreuses pistes que le candidat pouvait relever pour les prolonger et les approfondir, en revanche il convient d'éviter que le développement se limite à un simple commentaire du texte support. Dans cette épreuve, le texte support ne constitue pas un simple prétexte à une dissertation abstraite, mais doit constituer le point d'appui d'une réflexion argumentée. Une lecture fine du texte initial est donc fortement valorisée : elle permet non seulement d'étayer la réflexion mais aussi de l'enrichir, en inscrivant l'argumentation dans une approche véritablement littéraire.

On n'attend pas du candidat une dissertation fondée obligatoirement sur un plan dialectique, mais bien une réflexion organisée. Les réflexions proposées sont, pour la plupart, clairement structurées : une introduction, un développement en deux ou trois parties, et une conclusion. Quelques introductions parviennent à cerner efficacement le sujet. Le sujet pouvait concerner tout scripteur – y compris des élèves - du moment qu'il s'agit de texte écrit. De fait, le sujet n'excluait pas de consacrer une partie de la réflexion aux écritures de soi en ligne. On pouvait en introduction évoquer les formes traditionnelles de l'écriture autobiographique (journal, mémoires, autobiographie, carnet de voyage) mais aussi les formes diverses d'écriture : poèmes personnels, lettres à un proche, pensées. L'essentiel était de bien organiser la réflexion à partir de la notion d'intérêt pour la personne qui écrit.

Quatre pistes d'analyse ont été principalement explorées dans les copies :

- pratiquer une ascèse, une hygiène de vie, une régularité qui vaut en soi (écrire pour le plaisir) ;
- garder trace d'un cheminement intérieur ;
- transmettre une expérience et témoigner pour autrui ;
- prendre de la hauteur, accéder à une forme d'universalité.

On n'attendait pas que toutes ces pistes soient développées de façon exhaustive, mais bien que soient proposés quelques éléments de réflexion pertinents et explicités par des analyses d'exemples précis.

Quelques copies se sont limitées à des généralités sur l'écriture en soi sans vraiment prendre en compte la question proposée. De nombreuses copies traitaient des genres de l'écriture biographique sans envisager l'intérêt éprouvé par l'auteur. On a pu relever quelques développements hors sujet sur les bienfaits de l'écriture pour autrui ou sur les limites de l'écriture pour agir sur le monde. Les meilleures copies ont su centrer la réflexion sur l'intérêt pour l'auteur et elles ont pris en compte différents genres permettant l'écriture d'expériences vécues.

La culture populaire (films, chansons, séries), si elle peut faire l'objet d'analyses pertinentes et riches, ne saurait être l'univers de référence exclusif mobilisé pour illustrer une réflexion sur l'écriture. Par ailleurs, le jury constate parfois un manque de rigueur dans l'analyse des exemples et se voit contraint d'essayer de retrouver les liens entre l'argument avancé et l'exemple proposé : certaines copies évoquent Colette, Françoise Sagan ou Marguerite Yourcenar sans se référer à des œuvres précises. *Le Journal d'Anne Frank* a été beaucoup convoqué : on a valorisé les copies qui ont su se rapporter à des passages précis et articuler minutieusement l'exemple évoqué à une analyse précise qui le rattache à la progression de l'argumentation. Les réflexions en lien avec les apprentissages à l'école ont été valorisées.

Le niveau de langue doit être suffisamment soigné. Le jury regrette que la qualité de la réflexion soit parfois entachée par de nombreuses erreurs d'orthographe, des maladresses de syntaxe et un vocabulaire limité. Les insuffisances relevant de l'orthographe grammaticale sont très fortement sanctionnées. Certaines copies extrêmement courtes ne permettent pas une évaluation équitable de la maîtrise de l'écrit. Ont été valorisées les réflexions formulées dans un registre de langue soutenu ou témoignant d'un effort de recherche stylistique propre à étayer une réflexion de qualité et nuancée.

Le jury a eu plaisir à lire de belles copies qui alliaient articulation rigoureuse des idées, richesse des références et soin dans la langue.

Conclusion : comment se préparer efficacement ?

Le CRPE est un concours particulièrement exigeant, la réussite repose sur une préparation rigoureuse, conduite dans la durée. Il est donc essentiel d'y consacrer, des temps de travail réguliers, planifiés et spécifiquement dédiés à cette préparation afin d'envisager sereinement les différentes épreuves.

L'épreuve de français, dans ses trois parties, reste déterminante pour l'admission au concours. La partie grammaticale exige une connaissance fine et actualisée des notions. La partie lexicale demande une précision linguistique et une capacité d'interprétation contextuelle. La réflexion appelle une pensée structurée, étayée par des références culturelles diversifiées et justifiées.

La difficulté de l'épreuve requiert une agilité intellectuelle qu'on ne peut acquérir que par un entraînement assidu aux différents exercices et par la fréquentation régulière de textes littéraires. Par ailleurs, une expression correcte, claire et concise, et la maîtrise de la démarche argumentative sont des compétences indispensables pour postuler au métier d'enseignant. On ne peut que le réaffirmer : il convient d'écrire, et d'écrire régulièrement, car l'écriture a le pouvoir de nous construire et de nous transformer.

Un temps doit obligatoirement être dévolu à la relecture minutieuse de la copie afin d'éliminer les erreurs et de corriger l'orthographe. Trop de copies présentent des lacunes dans ce domaine, car elles méconnaissent les règles d'accord les plus courantes et les plus essentielles. Il est impératif de travailler de façon systématique et organisée l'orthographe pour se préparer à l'enseigner.

Le jury recommande donc aux futurs candidats de renforcer leur maîtrise du métalangage grammatical, d'enrichir leur culture générale et littéraire, et de s'exercer à construire des raisonnements clairs, structurés et exempts d'erreurs linguistiques. La réussite à cette épreuve suppose rigueur, méthode, curiosité intellectuelle, et maîtrise de la langue, qualités attendues d'un futur professeur des écoles.

4.2 Deuxième épreuve d'admissibilité écrite de mathématiques

La réglementation de l'épreuve

Depuis la session 2022, les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles sont fixées par l'arrêté du 25 janvier 2021.

Le cadre de référence des épreuves demeure celui des programmes de l'école primaire. Le J.O. du 29 janvier 2021 stipule : « [...] *les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques, ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire, sont nécessaires* ».

Le programme des épreuves écrites est publié sur le site Internet du ministère de l'Éducation nationale. Il est constitué du programme de mathématiques du cycle 4 et de la partie « nombres et calculs » du programme de mathématiques de seconde générale et technologique tel qu'il a été publié au BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019. Il est précisé également que « *les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3* ».

Le sujet ne comporte plus de partie dédiée à la didactique et à la pédagogie. Les compétences liées à ces dernières sont évaluées lors des épreuves d'admission. L'épreuve de « leçon » vise en effet « *la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières (français et mathématiques), permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat* ».

L'épreuve dans son format actuel est d'une durée de trois heures. Elle est composée d'au moins trois exercices indépendants. Elle « *vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse* ».

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

La maîtrise de la langue, au travers de l'orthographe, de la correction grammaticale et de la qualité de la communication écrite, ainsi que la rigueur de l'écriture mathématique sont des attendus dans un concours de recrutement de professeurs : il était prévu de pouvoir ôter jusqu'à 1 point pour ces champs.

Remarques générales sur le sujet de la session 2026

Le sujet de la session 2026 était constitué de cinq exercices indépendants auxquels étaient attribués entre 3 et 5 points. Ces exercices, à l'exception du « vrai-faux » de l'exercice 4, présentaient tous un contexte en lien avec le premier degré dans une situation réaliste.

Le sujet couvrait une très grande partie du programme de l'épreuve. Ainsi, pour en traiter l'intégralité, les candidats devaient mobiliser de nombreuses connaissances, avec de réels enjeux mathématiques au regard des attentes de l'enseignement dans le 1^{er} degré. De façon significative, on relève :

- dans le domaine « nombres et calculs », le sens et la maîtrise de la division euclidienne, la nature et l'écriture des nombres, décimaux ou rationnels, le calcul littéral ;
- dans le domaine « organisation et gestion de données, fonctions », les calculs de probabilités, les problèmes en lien avec la proportionnalité, l'emploi des pourcentages ;
- dans le domaine « grandeurs et mesures », les grandeurs quotients et les conversions d'unités, les volumes ;
- dans le domaine « espace et géométrie », les théorèmes de géométrie plane, la reconnaissance de solides de l'espace.

Le sujet soulignait également l'importance de la maîtrise des outils numériques au service de la didactique des mathématiques, au travers de l'exploitation d'un tableur, avec l'écriture de formules, comme l'analyse de programmes sur le logiciel Scratch.

Le sujet mettait enfin en œuvre à de nombreuses reprises la compétence « calculer », mais aussi les compétences « communiquer », « modéliser » et « raisonner ». Cette dernière était plus particulièrement mobilisée dans le cadre de la résolution d'une tâche complexe (exercice 1, partie C), de la démonstration en géométrie (exercice 3) ou de la justification des réponses apportées sur les affirmations de l'exercice 4.

Quelques éléments statistiques relatifs à la correction globale de l'épreuve

De la session 2022, marquée par un changement dans la nature de l'épreuve écrite, à la session 2024, le nombre de candidats a été en nette augmentation chaque année. Les sessions 2024, 2025 et 2026 montrent par la suite une relative stabilité dans le nombre de copies corrigées, sans que l'apparition du concours de recrutement au niveau L3 en 2026 n'ait eu d'incidence sur le nombre de candidats au concours M2.

Session	2022	2023	2024	2025	2026
Nombre de copies corrigées	897	1231	1334	1365	1356

Tab.1 – Évolution du nombre de copies depuis la session 2022

La moyenne obtenue par les candidats à cette épreuve est de 13,65 sur 20.

La répartition des quartiles est la suivante :

- le premier quartile est égal à 11,13, ce qui signifie que 25 % des candidats ont eu une note inférieure ou égale à 11 ;
- la médiane est égale à 14,50, ce qui signifie que 50 % des candidats ont eu une note inférieure ou égale à 14,50 et, par conséquent, que 50 % des candidats environ ont eu une note supérieure ou égale à 14,50 ;
- le troisième quartile est égal à 16,88, ce qui montre que 25 % des candidats ont eu une note supérieure ou égale à 17 !

Ces indicateurs élevés, supérieurs à ceux des années précédentes, témoignent de la qualité globale des copies. Ils soulignent l'importance, pour les candidats, d'une préparation minutieuse, d'une part pour ne pas perdre des points par rapport à une majorité de candidats, et d'autre part pour parvenir à se démarquer grâce à une excellente production.

Comme les années précédentes, les notes de l'épreuve sont significativement dispersées de part et d'autre de la moyenne avec un écart type de 4, valeur qui varie peu d'une année sur l'autre.

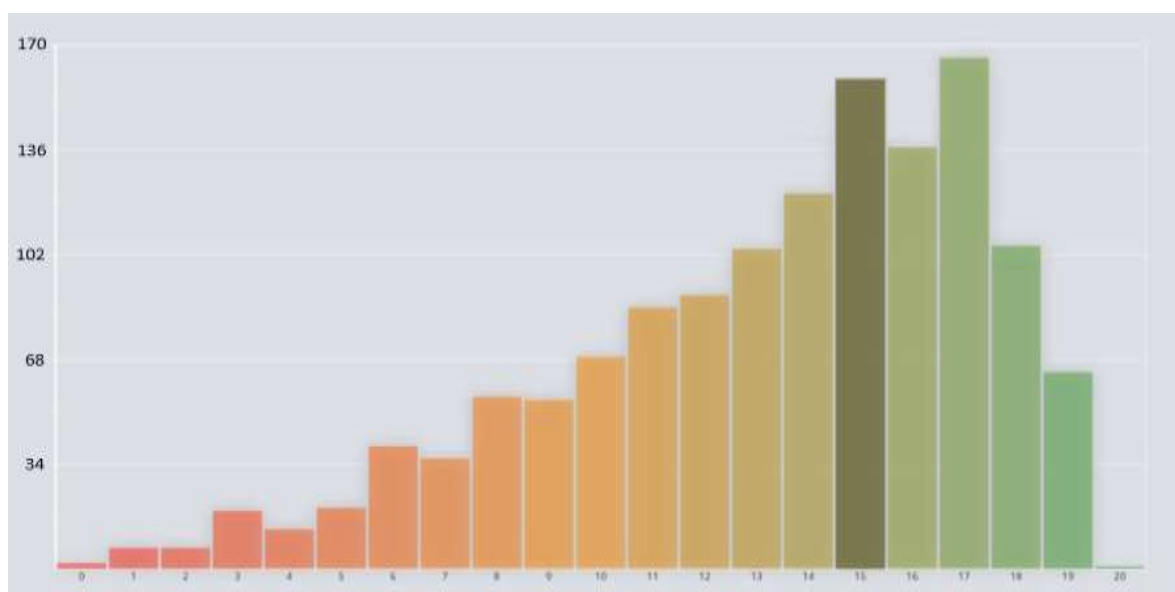


Fig.1 - Répartition des notes des candidats à l'épreuve écrite de mathématiques

Les notes inférieures ou égales à 5 sont éliminatoires et quarante-huit candidats ont ainsi été éliminés, représentant 3,5 % de l'ensemble des présents. Ce taux est historiquement bas en comparaison avec les années précédentes au cours desquelles la proportion de copies en dessous du seuil éliminatoire est comprise entre 5 % et 10 %.

Les notes extrêmes sont très rares, ce qui est une spécificité de la session 2026 : une seule copie a obtenu la note 0 et une seule également a obtenu la note maximale de 20.

Le tableau suivant rappelle en particulier l'évolution des principaux indicateurs statistiques lors des sessions précédentes avec une définition d'épreuve identique.

Session	2022	2023	2024	2025	2026
Moyenne	11,09	13,16	11,13	12,94	13,65
Médiane	11,25	14	11,75	13,75	14,50
Ecart type	4,39	4,31	4,14	4,29	4,07
Effectif des notes ≤ 5	93	6	127	83	48
Fréquence des notes ≤ 5	(10,4 %)	(5,5 %)	(9,4 %)	(6 %)	(3,5 %)

Tab. 2 - Évolution d'indicateurs statistiques depuis la session 2022

Appréciation des productions et conseils aux futurs candidats

Les productions de la grande majorité des candidats font état d'un soin tout particulier, d'une présentation sobre, ordonnée et très lisible. Le jury a apprécié cette clarté de l'écriture, doublée d'un niveau de langue adapté synonyme d'un effort dans la mobilisation de la compétence « communiquer ». À ce titre, seuls 11 % des candidats se sont vus attribuer un malus au titre d'une maîtrise de la langue française insuffisante au regard des attendus de l'épreuve. Parmi eux, 9 candidats ont même perdu un point complet, ce qui est fortement discriminant compte tenu des résultats élevés constatés lors de cette session. L'accumulation de ratures, le mélange fréquent entre symboles mathématiques et texte ainsi que les phrases incomplètes rendent le propos nettement moins intelligible. Le jury invite donc les futurs candidats à prendre en compte cette dimension de l'épreuve, à s'entraîner à améliorer leur production, notamment en la confrontant régulièrement à des traces écrites de référence. À ce titre, la qualité rédactionnelle dans le champ de la géométrie déductive est un élément d'importance relevé par le jury. Il est également conseillé aux candidats de consacrer du temps à la relecture en fin d'épreuve ou à l'issue de chaque exercice, afin de s'assurer d'une correction grammaticale, syntaxique et orthographique. À titre d'exemples, et comme lors des sessions précédentes, le jury a pointé des erreurs entre « a » et « à », « ou » et « où », des terminaisons en « é » alors que des infinitifs étaient attendus, des erreurs telles que les « hypothénuses » et de non moins incorrects « théorèmes de Pythagore ».

La maîtrise de la langue est un enjeu majeur qui entre en résonance avec les attendus d'une trace écrite de l'enseignant servant de référence aux élèves, tant sur la forme que sur le fond.

La rigueur de l'écriture mathématique est également satisfaisante dans les trois quarts des copies de la session 2026. Ceci dit, 350 copies ont perdu une fraction de point sur ce critère, dont 21 se sont vu retirer un point complet. Quelques points de vigilance méritent par conséquent l'attention des futurs candidats.

L'utilisation impropre du signe « = » est récurrente. Il convient de réfléchir au statut d'une égalité, qui ne se résume pas à un signal déclenchant l'exécution d'un calcul. Les rédactions aboutissant ainsi à une égalité du type « $A = A$ » doivent être repensées.

Pour démontrer un cas d'égalité, par exemple dans le but d'invoquer la réciproque du théorème de Thalès ou de Pythagore, il est parfois adapté d'évaluer le membre de gauche puis, dans un second temps, le membre de droite avant de conclure à l'égalité. En outre, une égalité ne peut être employée en lieu et place du symbole « $\approx$ » indiquant la donnée d'une valeur approchée.

Des écritures composites présentant des mesures sans unité et d'autres avec unités dans un même calcul invitent à s'interroger sur la place des unités dans les calculs et dans les phrases-réponses.

De manière générale, le jury invite les candidats à proscrire l'emploi d'abréviations dans leurs rédactions, à respecter les notations en géométrie, à ne pas confondre des objets mathématiques de natures différentes et à bien distinguer les notions de théorème « direct » et de réciproque.

Sur le plan de la maîtrise disciplinaire, le jury salue la prestation convaincante de nombre de candidats. Un quart des copies environ sont ainsi de grande qualité.

Le jury note en particulier pour cette session 2026 :

- Une bonne maîtrise des formules sur tableur (exercice 1, partie A) ;
- Une situation de modélisation par une expression affine puis une résolution d'équation très majoritairement réussie (exercice 1, partie B) ;
- Les résultats très positifs de l'exercice 2 engageant des calculs de probabilités ;
- Une analyse globalement pertinente d'une construction géométrique obtenue en exécutant un programme Scratch (exercice 5).

Le jury tient à relever pour les futurs candidats des erreurs plus ou moins rares vues dans les copies de la session 2026, mais d'une importance certaine pour la qualité de leurs prestations :

- Certains candidats écrivent que $0,728 \times 100$ est égal à 72,8 % ce qui est incorrect ; il convient de rappeler que $0,728 \times 100 = 72,8$ et donc que $0,728 = 72,8 \%$;
- Les erreurs de conversion d'unité (volumes, durées) et d'arrondi sont pénalisantes ;
- La définition et la caractérisation des nombres décimaux sont insuffisamment maîtrisées. Pour montrer qu'un nombre est décimal, une argumentation reposant sur « un nombre fini de chiffres après la virgule » n'est pas rigoureuse. Il s'agit bien d'écrire ce nombre selon une forme appropriée. Pour rappel, un nombre est décimal s'il est égal à une fraction dont le numérateur est un entier et le dénominateur une puissance de 10 ;
- La définition et la détermination d'une médiane ne sont pas assez maîtrisées. En particulier, le jury recommande de toujours tenter d'interpréter par une phrase en contexte les éléments statistiques établis par le calcul ou hérités de l'énoncé ;
- Démontrer une proposition universelle ne peut se faire à l'aide d'un exemple. Démontrer qu'une affirmation universelle est fautive se traite à l'aide d'un contre-exemple.

Le jury ne peut enfin que conseiller de prendre le temps de lire l'énoncé dans sa globalité pour gérer au mieux le temps imparti, de lire soigneusement les questions avant d'y répondre et de vérifier au fur et à mesure la cohérence ou la vraisemblance des résultats. Par ailleurs, même si certaines questions paraissent simples au premier abord, l'épreuve exige de maîtriser les notions et concepts mathématiques en jeu parfois de manière sous-jacente dans ces questions. Le jury apprécie les copies qui font la démonstration d'un réel engagement dans le traitement du sujet, qui savent prendre du recul et des initiatives.

Appréciation par exercice et remarques complémentaires

	Exercice 1	Exercice 2	Exercice 3	Exercice 4	Exercice 5
Total	5 points	4 points	4,5 points	3,5 points	3 points
Moyenne	4,21	2,57	3,18	1,72	2,13
Nombre de notes maximales	412 (30,4 %)	54 (4,0 %)	215 (15,9 %)	42 (3,1 %)	407 (30,0 %)
Nombre de notes égales à 0	4 (0,3 %)	35 (2,6 %)	33 (2,4 %)	107 (7,9 %)	83 (6,1 %)

Tab.3 – Résultats détaillés par exercice

Lorsque les questions ne sont pas indépendantes, le jury veille à ne pas pénaliser deux fois la même erreur et prend en compte la cohérence des réponses qui suivent, comme, par exemple, une erreur de calcul ou une mauvaise lecture de l'énoncé dans la question initiale.

Exercice 1

La situation de l'exercice 1 avait pour contexte l'organisation d'une sortie scolaire. Le but était de déterminer les frais engagés par l'école en tenant compte de l'ensemble des paramètres. Les coûts liés à ce voyage étaient modélisés par des expressions affines et des constantes.

Les notions mathématiques en jeu étaient l'emploi de formules dans un tableur, la résolution d'un problème à deux étapes, éventuellement portée par une modélisation à l'aide d'une équation, et les calculs portant sur des grandeurs et mesures dans une dernière question prenant la forme d'une tâche complexe.

L'ensemble des questions a été réussi. Le jury note toutefois que les notations usuelles employées dans les formules d'un tableur du type « = ... » ne sont pas toujours connues et relève également quelques erreurs de conversion, du type « 1 h 10 = 1,10 h » !

Exercice 2

La situation de l'exercice 2 avait pour contexte une tombola destinée à financer une partie du coût d'une sortie scolaire. Un tirage au sort donnait lieu à des calculs de probabilités réussis dans 80 % des copies environ. Le jury note toutefois l'absence presque systématique de la mention d'un modèle équiprobable, alors même que cet argument rigoureux justifie les calculs entrepris dans la résolution de l'exercice. Une étude statistique des ventes de billets est ensuite proposée sous la forme d'un tableau recensant les effectifs d'élèves en fonction du nombre de tickets vendus. Le calcul de moyenne est réussi par 80 % des candidats, mais le calcul de médiane montre une réussite dans 39 % des copies et moins de 30 % d'interprétations correctes. L'identification de la série statistique en jeu, et donc du caractère étudié, devrait faire l'objet d'une attention systématique, afin de distinguer les valeurs de la série des effectifs associés. L'ordre croissant des valeurs de la série est censé être indiqué pour justifier le choix de la 26^e valeur comme médiane dans une série d'effectif total de 51.

Exercice 3

Le contexte de l'exercice 3 était un cross sur un parcours modélisé par une figure géométrique. La première partie destinée à déterminer la longueur du parcours nécessitait l'utilisation de théorèmes de géométrie. Le théorème de Pythagore est ainsi correctement invoqué dans 80 % des copies. La réciproque du théorème de Thalès est moins bien maîtrisée puisque seul un tiers des candidats obtiennent la totalité des points de la question 2. Les futurs candidats seront donc avisés d'effectuer la comparaison des écritures fractionnaires en deux étapes et de prendre soin de mentionner les alignements de points et l'ordre requis. La seconde partie reposant sur des calculs de volumes est réussie dans la moitié des copies. Sur les autres copies apparaissent aussi bien des erreurs d'unités qu'une mauvaise reconnaissance de la hauteur d'un cône.

Exercice 4

Cet exercice était un « vrai-faux » comportant cinq affirmations à justifier ou à infirmer dans plusieurs champs internes aux mathématiques. Les résultats des questions 1 et 2, portant respectivement sur la notion de divisibilité et sur les modifications d'écriture d'expressions littérales, montrent une maîtrise partielle avec 66 % et 51 % de réussite. Le jury remarque donc que ces questions sont discriminantes et que les candidats maîtrisant le calcul littéral et l'arithmétique élémentaire prennent un avantage de l'ordre de 1,5 point sur les autres. Il encourage ainsi les candidats à bien se préparer sur ces sujets et de faire preuve de recul sur ces notions de cycle 4.

Les questions 3 et 4 ne sont réussies que par 10 % des candidats... Elles permettent donc de distinguer les copies excellentes d'autres copies situées pourtant dans le dernier quartile. Les tentatives de justifications de l'affirmation 3 révèlent souvent un manque de compréhension et la nécessité de s'approprier de courtes démonstrations d'arithmétique que l'on peut retrouver dans les ressources du programme de 2^{de}. La maîtrise de ce type de démonstrations est révélatrice des capacités des candidats à mener un raisonnement scientifique. En outre, l'affirmation 3 est une proposition universelle : elle demande à être examinée pour tous nombres entiers a , b et c vérifiant les conditions de la proposition.

Il serait possible de la reformuler ainsi : « Si a est un multiple de b et b est un multiple de c , alors le quotient a/c est TOUJOURS un nombre entier ».

Les réponses lues dans les copies pour conclure à la véracité de l'affirmation 4 montrent une méconnaissance de la définition des nombres décimaux. Les futurs candidats sont invités à maîtriser avec précision les définitions et les caractérisations de la nature des nombres manipulés au cycle 4. En particulier, il est indispensable que les futurs enseignants distinguent sans hésitation les entiers naturels, les décimaux non entiers et les rationnels non décimaux, afin de ne pas induire des représentations fausses chez les élèves.

Exercice 5

Cet exercice évaluait les candidats sur la pensée algorithmique dans le contexte de la réalisation de figures géométriques. La maîtrise de ces questions est convenable lors de la session 2026 avec un taux de réussite autour des 50 %. Les nombreux exercices publiés dans les annales du DNB pourront constituer des aides précieuses pour l'entraînement des futurs candidats et leur acculturation à la programmation par blocs. Le repérage des variables, l'écriture de tableaux d'exécution, voire la recherche d'invariants, sont des procédures qui paraissent fort utiles pour mieux appréhender les structures algorithmiques.

4.3 Troisième épreuve d'admissibilité écrite d'application

Introduction

L'épreuve d'application du CRPE 2025 vise à évaluer les capacités des candidats à concevoir et analyser des dispositifs d'enseignement conformes aux attendus des programmes de l'école primaire, tout en mobilisant des connaissances disciplinaires solides et une maîtrise des enjeux didactiques. Trois sujets au choix sont proposés : un en sciences de la vie et technologie, un en histoire-géographie-enseignement moral et civique, et un en arts.

1. Épreuve d'Histoire-Géographie-EMC

Le sujet s'inscrit dans une approche croisée histoire-géographie et EMC, centrée sur la gestion de l'eau comme ressource par les sociétés humaines. Il met en relation :

- le temps long (histoire) : évolution des usages de l'eau
- l'espace (géographie) : répartition et gestion des ressources
- les enjeux contemporains (EMC) : développement durable, accès à l'eau

La problématique implicite serait : Comment les sociétés organisent-elles l'accès à l'eau et quels sont les enjeux actuels de sa gestion ?

1. Présentation des documents

Documents à dominante géographique

- Cartes de répartition de l'eau / inégalités d'accès
- Schémas d'aménagement (réseaux, barrages, châteaux d'eau)
- Étude de cas (territoire comme La Réunion ou autre)

L'objectif est de comprendre un territoire et ses contraintes.

Documents à dominante historique

- Textes ou images sur les usages anciens de l'eau (irrigation, villes, hygiène)
- Évolution des techniques (aqueducs, réseaux modernes)

L'objectif est de montrer que la gestion de l'eau évolue selon les sociétés

Documents à visée civique

- Données sur pollution, consommation
- Témoignages ou situations locales

L'objectif est de sensibiliser aux enjeux actuels et futurs

2. Compétences mobilisées

En géographie

- Localiser et situer des espaces ; lire et interpréter une carte
- Comprendre un territoire (ressources, contraintes)
- Identifier les inégalités d'accès à une ressource

En histoire

- Situer dans le temps (évolution des sociétés)
- Comprendre les transformations des modes de vie
- Mettre en relation passé / présent

Compétences transversales et EMC

- Lire différents types de documents (texte, carte, schéma)
- Mettre en relation des informations en argumentant et justifiant
- Construire une réponse organisée
- Comprendre les enjeux de la ressource en eau
- Identifier les impacts des activités humaines
- Adopter une posture citoyenne

3. Les points forts

- Vision globale de la question de l'eau
- Étude de cas territoriale motivante en lien direct avec le quotidien des élèves
- Cartes, textes, schémas utilisés de manière cohérente pour répondre au sujet
- Proposition de séquence au niveau de la structure et de l'articulation
- Sujet porteur de sens (enjeux environnementaux)
- Permet de mettre en évidence l'esprit critique

4. Les points d'attention

- Connaissances sur les notions et lexique spécifique
- Difficultés à analyser et faire le lien avec les programmes
- Des problèmes d'orthographe et de syntaxe

5. Les recommandations du jury

- Connaître, utiliser et citer les programmes et ressources institutionnelles
- Nécessité d'organiser une réponse argumentée
- Bien lire les questions afin de proposer des réponses précises et structurées (beaucoup de réponses superficielles (question 2 : usages))
- Relire sa copie pour corriger les fautes de syntaxe et d'orthographe
- Certaines notions fondamentales (montagnes, lecture de carte...) sont insuffisamment maîtrisées, ce qui limite la qualité de l'analyse. Les réponses manquent souvent de structuration et d'argumentation.

3. Épreuve de sciences

1. Analyse du sujet

Le sujet s'inscrit dans une problématique authentique et contextualisée : la gestion de l'eau à La Réunion à travers le projet MEREN. Il articule trois dimensions complémentaires :

- scientifique : cycle de l'eau, qualité, transformations, respiration, chimie
- technologique : traitement, distribution, systèmes automatisés
- EDD : gestion durable de la ressource, pollution, usages humains

Le fil directeur est clair : de la ressource naturelle à l'eau potable distribuée → comprendre, traiter, gérer durablement.

2. Présentation des documents

Partie 1 – **Qualité de l'eau**

- Document 1 : schéma du cycle de l'eau → support de connaissances fondamentales
- Documents 2 et 3 : impact des eaux usées et bio-indicateurs → approche écologique
- Documents 4 : production d'élève → analyse didactique (cycle de vie, représentation)

Partie 2 – **Traitement de l'eau**

- Document 5 : usine de potabilisation → contexte réel
- Document 6 : masses volumiques → approche physique
- Document 7 : propositions d'élèves → entrée didactique

Partie 3 – **Distribution de l'eau**

- Document 8 : château d'eau → système technique
- Document 9 : automatisation → logique algorithmique
- Document 10 : maquette d'élèves → démarche de projet

3. Compétences mobilisées

Compétences disciplinaires

- États et transformations de la matière et cycle de l'eau
- Notion de mélange et séparation
- Respiration et échanges gazeux
- Classification du vivant : groupes emboîtés
- Technologie : systèmes, capteurs, algorithmes

Démarche scientifique

- Observer, questionner
- Formuler des hypothèses
- Expérimenter
- Interpréter des résultats
- Modéliser

Compétences didactiques et pédagogiques

- Analyse de séquence
- Identification d'obstacles (ex : évaporation)
- Exploitation des erreurs d'élèves
- Conception de protocoles
- Progressivité des apprentissages

Compétence EDD

- Comprendre les impacts des activités humaines et sensibilisation à la pollution
- Gestion durable de l'eau
- Responsabilité citoyenne

4. Les points forts

- Quelques propositions de situations et protocoles intéressants.
- Volonté de contextualisation (EDD, situations concrètes).
- Lecture des documents : réussite dans la recherche et analyse d'informations
- Bonne capacité à associer les compétences scientifiques travaillées (à partir des programmes) à la tâche demandée

5. Les points d'attention

- Manque de connaissances scientifiques sur certaines notions (mal comprises ou approximatives) : **question 1 sur les états de l'eau ; question 10 sur la classification en groupes emboîtés, question 15 concernant la formule de la masse volumique (formule et unités), question 23 : compréhension d'un schéma.**
- Maîtrise partielle de la démarche scientifique ou de sa cohérence : Difficulté à formuler hypothèses, interpréter résultats.
- Problèmes didactiques :
 - Difficulté à construire une séquence cohérente.
 - Mauvaise compréhension des attendus pédagogiques.
- Orthographe et syntaxe parfois mal maîtrisés

6. Recommandations du jury

Le jury recommande de renforcer la préparation des candidats sur les points suivants :

- la méthodologie d'analyse de documents ;
- la structuration des réponses écrites ;
- la consolidation des connaissances disciplinaires fondamentales ;
- la maîtrise de la démarche d'investigation en sciences et la proposition de protocoles adaptés et réalisables en classe ;
- la capacité à construire des séquences pédagogiques cohérentes, explicites et finalisés
- la méthodologie et qualité rédactionnelle : apporter un soin particulier à la structure du propos sous forme : introduction / développement / conclusion ainsi qu'à la syntaxe et à l'orthographe.

4. Épreuve d'arts- Arts plastiques et éducation musicale

1-Présentation des documents

Le sujet se compose de deux volets. Le premier, en arts plastiques pour le cycle 2, demande de concevoir une séance en lien avec la représentation du monde par le dessin. Le second, en éducation musicale au cycle 3, consiste à analyser une fiche pédagogique basée sur une séance d'écoute du morceau *Beautiful Tango* d'Hindi Zara.

2-Compétences mobilisées

Les candidats doivent faire preuve de culture artistique, de sensibilité créative et d'assises pédagogiques. Ils doivent également montrer leur capacité à concevoir ou analyser des séances didactiques en tenant compte du cycle visé par le sujet, à organiser des activités expressives et à évaluer la pertinence pédagogique d'une fiche de préparation.

3-Les réussites

Les productions témoignent souvent d'une bonne maîtrise du format universitaire attendu (introduction, développement, conclusion). Les candidats parviennent à analyser de manière structurée les dispositifs proposés, en arts plastiques comme en éducation musicale, la maîtrise des invariants d'une fiche de préparation ainsi que le développement d'un regard critique sur la fiche pédagogique à analyser.

Des mises en œuvre concrètes, détaillées et originales, traduisant une véritable capacité à se projeter dans une pratique de classe réaliste.

Une présentation de la séquence en amont de la séance, permettant de donner du sens à l'activité dans une progressivité cohérente.

La prise en compte des compétences langagières, de la différenciation et de l'évaluation, ainsi qu'une attention portée au développement cognitif des élèves, notamment dans l'anticipation des difficultés.

4-Les points d'attention

Pour le sujet d'arts plastiques, les candidats n'ont pas saisi le sens « Représentation du monde » générant des contresens. La consigne donnée aux élèves n'est pas clairement énoncée quand elle n'est pas totalement absente. De façon générale, la phase de mise en commun (bilan / verbalisation) est très peu développée par les candidats. Ils se contentent d'un échange entre pairs non critérié, non guidé et proposé sur un temps trop court.

Les principaux écueils résident dans un manque de connaissances didactiques et pédagogiques ou de culture personnelle.

Certains candidats n'exploitent pas suffisamment les ressources proposées et se contentent de les décrire simplement au lieu d'exploiter l'intérêt plastique ou artistique. Ils ne problématisent pas le sujet.

Le manque de connaissances sur les spécificités d'une séance qui engage la créativité de l'élève en arts plastique et d'écoute en éducation musicale est notable.

On note des difficultés orthographiques et syntaxiques majeures.

5-Les recommandations aux candidats

S'appuyer sur les ressources disponibles sur Eduscol pour développer ses connaissances didactiques et pédagogiques. Connaître et exploiter les actions plastiques (modèle RITA : reproduire, isoler, transformer, associer) et les différentes variables (SMOG : supports, médiums, outils, gestes).

Un appui sur le corpus dont l'exploitation est proposée sur Eduscol serait pertinent pour structurer le propos.

S'autoriser à proposer d'autres œuvres plus adaptées ou pertinentes pour la séance proposée. (exemple : il existait d'autres œuvres musicales plus pertinentes pour travailler l'écoute de l'ostinato)

Penser à différencier le titre de la séance de la consigne donnée aux élèves.

De façon générale que ce soit en Education musicale ou en arts plastiques, la phase de mise en commun (mutualisation) est essentielle. Elle doit être un temps d'échange constructif entre pairs par le questionnement précis et critérié de l'enseignant : retour à la consigne, effets produits, différences, ressemblances et ressenti. Elle doit permettre l'analyse de la tâche demandée à l'élève.

Une meilleure connaissance des spécificités de l'enseignement artistique à l'école primaire renforcerait la pertinence des propositions : l'engagement de l'élève dans une véritable séance créative (consigne ouverte, contraintes, variété des matériaux ou des supports).

Si le candidat choisit d'utiliser certains documents, il pourrait les intégrer dans une ou plusieurs séances de la séquence. Penser à des prolongements en rapport avec la séance proposée.

Une analyse des trois piliers de l'EAC (Rencontre, Pratiques et connaissances) doit permettre ces propositions, notamment sur la partie « Rencontres » (visite de musées, rencontres avec des artistes, plasticiens, musiciens...)

De plus, une réflexion sur la place des enseignements artistiques dans le Parcours en Education Artistique et Culturel (PEAC) de l'élève est nécessaire.

Méthodologie et qualité rédactionnelle : apporter un soin particulier à la structure du propos sous forme : introduction / développement / conclusion ainsi qu'à la syntaxe et à l'orthographe.

Conclusion

Les sujets de l'épreuve d'application du CRPE 2026 permettent d'apprécier la capacité des candidats à articuler savoirs disciplinaires, exigences didactiques, mise en œuvre pédagogique et sensibilité à la formation globale de l'élève. Qu'il s'agisse d'explorer des enjeux environnementaux par les sciences, d'incarner les valeurs citoyennes par la géographie et l'EMC, ou de développer l'expression artistique, chaque sujet exige rigueur, inventivité et responsabilité.

L'analyse des productions met en évidence un engagement réel des candidats dans les épreuves. Néanmoins, les copies révèlent des fragilités importantes, communes à l'ensemble des domaines, notamment en matière de compréhension des attendus, de structuration des réponses et de mobilisation des connaissances à des fins d'analyse ou de transposition didactique.

4.4 Quatrième épreuve d'admissibilité des concours spéciaux écrite en langues régionales : Catalan et Occitan

CATALAN

CADRE LÉGAL ET RESULTATS

Les épreuves d'admissibilité relèvent de l'arrêté du 25 janvier 2021

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701>

I. – 4. Épreuve écrite en langue régionale.

L'épreuve comporte trois parties.

- une partie consistant en un commentaire dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 9 du présent arrêté d'un texte en langue régionale.*
- une traduction d'un texte bref en langue régionale, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire.*
- le commentaire d'un document pédagogique (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves, etc.).*

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures.

Coefficient 1.

CRPE public	Session 2026
Postes offerts au concours	1+1
Candidats inscrits	13
Candidats présents écrit	5
Taux de présence	38%
Ratio présents/postes	2,5
Candidats admissibles	4
CRPE privé	Session 2026
Postes offerts au concours	1
Candidats inscrits	5
Candidats présents écrit	2
Taux de présence	40%
Ratio présents/postes	2
Candidats admissibles	1

Sessions / écrit	2014 Rénové	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de copies Public + Privé	19+0	16+0	18+0	12+2	12+0	16+3	10+7	8+6
Note moyenne / 20	09,4	13,7	12,9	08,5	10,2	11	12,3	11,2

Sessions / écrit	2022 Rénové	2023	2024	2025	2026
Nombre de copies Public + Privé	2+2	6+2	12+1	11+0	5+2
Note moyenne / 20	10,4	13,1	12,2	12,8	11,5

Le nombre de présents en diminution de plus de la moitié par rapport à la session 2025, pour ce concours public niveau master 2, s'explique probablement par la concomitance du nouveau concours à un niveau minimal de licence 3. En revanche, le concours privé retrouve le nombre maximal de 2 candidats depuis la rénovation du concours en 2022, après une session 2025 sans candidat.

Au total, 7 copies ont été corrigées, au lieu de 11 lors de la session 2025. La note moyenne de la session 2026 se situe à 11,5. Cette moyenne est inférieure de 0,6 point à celle des quatre années précédentes, depuis la rénovation du sujet. Elle est aussi inférieure de 1,3 point à celle de la session 2025.

Dans chacun des trois exercices, la note a été juste au-dessus de la moyenne, avec un avantage pour le commentaire pédagogique. Lors de la session 2025, on retrouvait cet équilibre mais avec un avantage pour le commentaire de texte. Le texte argumentatif a probablement surpris certains candidats plus habitués à l'analyse d'un texte narratif.

Au regard des résultats de cette session, les candidats à la prochaine, qui sera la dernière au niveau master 2, devront considérer la variété possible des textes soumis à leur analyse, littéraires ou journalistiques. D'autre part, ils devront bien considérer, lors de la préparation, la pluralité de cette épreuve évaluant à la fois leurs compétences linguistiques et didactiques en contexte de classe bilingue.

COMMENTAIRE DE TEXTE

Recommandations méthodologiques

Le commentaire de texte, pour 10 points sur 20, permet aux candidats de faire la preuve d'une compréhension précise et de leur niveau de compétence en expression écrite. Le jury attend qu'ils s'expriment dans une langue catalane correcte et riche.

La maîtrise, la correction et la richesse de l'expression en langue catalane sont notées sur 5 points. Le jury attend un lexique précis et diversifié, une syntaxe correcte avec quelques tournures élaborées ; la conjugaison, les accords et l'orthographe sont maîtrisés ; les calques du français ou de l'espagnol sont évités.

Le développement du commentaire est noté sur 4 points. La compréhension fine du texte est rendue par une articulation efficace du commentaire, avec des idées forces et des citations pertinentes tenant compte de l'implicite.

Un point est attribué à une introduction avec problématisation et à une conclusion pertinente.

Le jury conseille aux candidats de procéder à plusieurs lectures attentives du texte, d'abord littérales puis guidées par les orientations proposées. Ainsi, fort d'une compréhension fine du texte et après en avoir cerné l'originalité (articulation du style et des idées), le candidat pourra procéder de façon efficace à la composition de son commentaire. Comme le signale la consigne, il n'est pas obligatoire de suivre les questions de guidage.

Pour les textes littéraires, même s'il ne s'agit pas d'une épreuve reposant sur un programme, il ne faut pas négliger de prêter attention à l'auteur, à l'œuvre dans son entier, à l'époque de l'écrit et éventuellement au mouvement littéraire.

Ces références, éclairées par la culture personnelle du candidat, sont susceptibles d'orienter de façon originale le commentaire du texte. En revanche, le genre, le titre de l'extrait, le thème du texte, l'histoire racontée et son cadre spatio-temporel, la caractérisation et la fonction des personnages, la position et le point de vue du narrateur vis-à-vis des personnages et des faits, le ton du narrateur, le moment de la narration par rapport aux faits racontés, la structure narrative et le style de l'auteur (rhétorique, morphosyntaxe dont temps verbaux, champs lexicaux, alternance de discours et de récit, de narration et de description, de discours direct et indirect) sont des éléments d'analyse incontournables.

Pour les textes journalistiques aussi, il faut d'abord identifier la source, le type de publication et la qualité de l'auteur. Même si les extraits proposés ont généralement une date de publication récente, les situer dans le contexte temporel au regard du thème traité en facilite la compréhension. Parmi les éléments qui composent l'article, le titre, le chapeau et les intertitres sont essentiels pour percevoir le ton et l'intention de l'auteur. Les articles de presse ont d'abord la finalité d'informer et d'expliquer mais aussi souvent l'intention de faire réagir à partir d'une analyse et d'une argumentation. Le commentaire doit donc reposer sur une analyse critique et argumentée permettant d'évaluer la portée de l'article et d'en révéler les mécanismes.

Le commentaire doit être structuré. L'introduction, la problématisation initiale éventuellement inspirée par les questions de guidage, trouvera un écho précis dans la conclusion non escamotée. Le développement révèle progressivement le contenu du texte en articulant le fond et la forme, autour d'idées forces justifiées par quelques citations significatives. Le commentaire se composera de parties bien articulées.

Le temps de cette partie de l'épreuve tendant à être limité à une heure trente, les candidats doivent bien posséder la méthode grâce à un entraînement sérieux.

De même, la qualité de la langue (morphosyntaxe, lexicale, orthographe, style) ne peut être garantie que par la lecture habituelle de romans, d'essais et de la presse en catalan.

Voir par exemple une sélection de textes littéraires :

<https://lletra.uoc.edu/ca/tast-de-textos>

et l'ensemble des sites web des journaux et revues en catalan :

https://ca.wikipedia.org/wiki/Llista_de_prensa_en_catal%C3%A0

Observations sur la session 2026

Le sujet de la session 2026 peut être consulté sur :

<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/crpe-catalan>

Le commentaire de texte a donné lieu à un résultat d'ensemble juste supérieur à la moyenne. Les candidats, habitués à des narrations, ont été probablement surpris par le genre discursif de ce texte d'opinion. De plus, le sujet portant sur la défense et l'apprentissage de l'écriture littéraire livresque face aux productions en ligne instantanées ne semble pas avoir mobilisé outre mesure les candidats.

Les commentaires ont manqué généralement de problématique et de structuration et se sont limités à une description du texte plutôt qu'à une analyse à laquelle le questionnaire, peu suivi par les candidats, invitait pourtant. La dernière question permettait une ouverture reposant sur la culture littéraire, la littérature de jeunesse éventuellement. Malheureusement, les candidats n'ont démontré qu'un maigre intérêt pour ce domaine. En outre, une seule copie a fait mention d'un auteur de la littérature catalane.

La forme du texte ayant été un obstacle à la compréhension, les candidats n'ont pu produire que des commentaires superficiels.

Il s'agissait d'une chronique d'opinion publiée dans un quotidien catalan en novembre 2022 sur le thème de l'écriture, ses formes et ses finalités. L'auteur défend les textes littéraires publiés sous la forme de livres qu'il considère plus durables et plus universels que les écrits publiés sur les réseaux sociaux en ligne.

Selon l'auteur, les gens continuent d'avoir envie d'écrire et d'être lus pour répondre à un besoin qui repose sur un fait de civilisation très ancien. Il considère que les réseaux sociaux favorisent la tendance narcissique du besoin d'écriture.

Ainsi, l'auteur explique le succès des ateliers d'écriture, devenus de véritables écoles d'écriture, par les insuffisances des cursus universitaires dans le domaine de l'écriture littéraire.

Lui-même travaille dans une école d'écriture barcelonaise et il considère que ce type de structure joue un rôle significatif dans le dynamisme de la littérature catalane contemporaine.

Les candidats étaient invités à proposer une ouverture en exprimant leur ressenti sur l'état de la production littéraire, dans la langue et le genre de leur choix, dont la littérature de jeunesse.

TRADUCTION ET QUESTIONS DE GRAMMAIRE

Recommandations méthodologiques

La traduction est complétée par des questions de grammaire se rapportant à des passages du texte. Cette partie est globalement notée sur 5 points à parts égales pour chaque exercice. Le temps indicatif à accorder à cet ensemble est donc de 45 minutes.

La correction de la traduction s'attache à vérifier d'abord sa complétude. Le sens et la signification des mots et des phrases, sans barbarisme (morphologie), ni solécisme (syntaxe), l'orthographe grammaticale et lexicale, la ponctuation et le style constituent les critères et indicateurs de l'évaluation de la traduction. Le jury attend donc une traduction qui découle d'une compréhension fine du texte rendue dans une langue française correcte et fluide.

Le jury recommande aux candidats de ne procéder à la traduction de l'extrait qu'après s'être assurés de la bonne compréhension de la totalité du texte. Ainsi, il est opportun qu'ils reviennent sur celle-ci après avoir travaillé en détail le commentaire.

Cette mise en regard de la traduction et du commentaire, préalable à l'établissement de chacune des productions définitives, devrait enrichir l'une et l'autre. La traduction peut révéler en effet des procédés stylistiques utiles au commentaire, et le commentaire est susceptible de faire émerger les éventuels contresens commis lors de la traduction.

Les candidats sont invités à se référer, lors de leur préparation, à des guides pratiques de traduction, par exemple :

Berthelot, M., *Guide pratique de traduction catalan-français*, Canet, Trabucaire, 2007 ;

Berthelot M. & Rota Gironell, M. L., *Exercices de traduction grammaticale et autocorrection français-catalan*, Canet, Trabucaire, 2008 ;

Castellanos, C. & Lenoir, F., *Diccionari de paranys de traducció francès – català (faux amis)*, Barcelone, Enciclopèdia Catalana, 2000.

En outre, un bon exercice de préparation autonome peut reposer sur la traduction d'un passage d'un classique de la littérature catalane dont l'édition en français a été publiée. Cela permet ensuite une riche analyse comparative.

Pour les questions de grammaire, les candidats doivent envisager dans leur préparation une approche comparative-contrastive entre le catalan et le français. Le jury attend des réponses précises et concises et l'emploi d'une terminologie grammaticale catalane univoque.

Lorsqu'il s'agit de comparer avec le français, il est conseillé d'employer la terminologie grammaticale française, entre guillemets, dans la rédaction des réponses attendues en catalan. Il faut d'abord identifier le fait de langue, ensuite décrire son fonctionnement puis procéder à une comparaison avec le français.

Pour leur préparation, les candidats auront intérêt à recourir aux ressources suivantes :

Grammaire et orthographe catalanes :

<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/guide-alphabetique-en-ligne-de-grammaire-comparee-francais-catalan>

<https://www.iec.cat/recursos-linguistics-en-linia/>

<https://aplicacions.llengua.gencat.cat/llc/AppJava/index.html>

Contenus linguistiques des activités de communication langagière du *Guide pratique pour l'enseignement du catalan en collège et lycée* :

<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/catalan>

Grammaire du français : terminologie grammaticale :

<https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

La grammaire du français du CP à la 6^e :

<https://eduscol.education.fr/document/45262/download>

Observations sur la session 2026

Traduction

La traduction a été l'exercice proportionnellement le moins bien réussi, avec un résultat d'ensemble approchant la moyenne. Les candidats ont probablement été surpris par le genre journalistique au style proche de l'oralité et au discours construit avec de longues phrases.

Les candidats semblent ne pas s'être autorisés à s'éloigner du mot à mot. Il était préférable, par exemple, de couper la deuxième longue phrase pour en faciliter la traduction. Au final, les productions ont manqué de fluidité et de naturel.

Proposition de traduction

<i>Jo treballo en una escola d'escriptura, en concret la de l'Ateneu Barcelonès.</i>	Je travaille dans une école d'écriture, précisément celle de l'Ateneu Barcelonès.
<i>Ara mateix, és la més gran d'Europa pel nombre d'alumnes, cosa que potser evidencia fins a quin punt les universitats estaven desatenent una formació [...] que d'altres institucions han vingut, sortosament, a atendre.</i>	A l'heure actuelle, c'est la plus grande d'Europe par le nombre d'élèves. Cela met peut-être en évidence jusqu'à quel point les universités s'étaient désintéressées d'une formation que d'autres institutions ont heureusement prise en charge.
<i>Abans se les anomenava "tallers", però ha estat la seriositat, el rigor i l'aposta per un mètode pedagògic i de treball el que ens ha emancipat d'aquesta etiqueta empobridora.</i>	Avant, on les appelait « ateliers » mais notre sérieux, notre rigueur et notre engagement méthodologique et pédagogique nous ont émancipé de cette étiquette réductrice.
<i>Hem fet el que fan les universitats nord-americanes i angleses, per exemple, a les quals ningú els discuteix la legitimitat per formar futurs autors sòlids.</i>	Nous avons suivi l'exemple des universités américaines et anglaises dont personne ne met en doute la légitimité dans la formation d'auteurs de qualité.

Questions de grammaire

Les questions de grammaire ont été mieux réussies que lors de la session passée avec un résultat d'ensemble qui ne va cependant guère au-delà de la moyenne.

Plusieurs candidats n'ont pas traité les questions dans leur totalité en éludant, en particulier, la comparaison entre les deux langues. Cela est regrettable pour de futurs enseignants bilingues.

Propositions de correction des questions de grammaire

- a. Quines són les variacions possibles en gènere i nombre del mot següent?
Expliqueu l'accentuació escrita d'aquest mot.
Compareu amb el francès.

- Literària

Adjectiu

Català :

Masculí singular i plural : literari / literaris

Femení singular i plural : literària / literàries

Francès :

Masculí i femení singular i plural : littéraire / littéraires

En català quatre formes, en francès només dues perquè no hi ha variació de gènere.
En català, el femení es forma afegint una a (es al plural). Aquest afegiment de síl·laba transforma les formes masculines planes en paraules femenines esdrúixoles que sempre porten accent escrit.

En francès no hi ha accent escrit tònic, l'accent *aigü* sobre la e assenyalava el so [e].

b. Què expressa la locució subratllada?

Expliqueu la seva construcció.

Compareu amb el francès.

- La proclivitat a escriure és tan antiga com la civilització.

Aquesta locució expressa la comparació d'igualtat.

Es forma amb l'adverbi (doncs invariable) "tan" anteposat a un adjectiu i seguit de l'adverbi "com" anteposat al nom objecte de la comparació.

En francès la locució corresponent en aquest cas és : "aussi... que"

COMMENTAIRE D'UN DOCUMENT PEDAGOGIQUE

Recommandations méthodologiques

Le commentaire d'un document pédagogique concerne une production d'élève. Pour mémoire, les épreuves d'admission reposent quant à elles sur des documents pédagogiques d'autres types, à destination de l'enseignant ou des élèves.

Depuis la session 2023, la consigne de cette question pédagogique d'admissibilité est décomposée en deux parties afin que les candidats n'escamotent pas l'analyse de la contextualisation en classe bilingue avec une simple approche descriptive du document.

➤ *Comenteu en català la producció d'alumne següent:*

a. *Preciseu la classe i el cicle, els dominis o les disciplines, les activitats de comunicació, les competències lingüístiques, els nivells del CECRL que poden correspondre a aquest tipus de producció.*

b. *Analitzeu la coherència i l'interès d'aquesta producció en el context d'una sessió o seqüència d'ensenyament integrat de les llengües i/o de les disciplines a classe bilingüe francès-català.*

La question est notée sur 5 points à parts égales pour les deux sous-parties. Le temps indicatif à lui accorder est donc proportionnellement de 45 minutes.

La première partie correspond à la présentation de la production d'élève à partir des critères précis proposés par la consigne. Le candidat doit donc être en mesure d'inférer sur la classe et le cycle de l'élève ayant produit cet écrit et sur les objectifs de l'enseignant ayant commandé cette production : activités de communication, compétences disciplinaires et linguistiques, niveau du CECRL.

Dans la deuxième partie, le candidat doit produire une analyse critique argumentée sur la mise en œuvre pédagogique et didactique, cohérente et motivante, en classe bilingue dont témoigne ou ne témoigne pas suffisamment le document produit par l'élève. Des perspectives d'évaluation et de remédiation éventuelle, des références à la différenciation sont donc attendues. Comme le signale la consigne, l'intégration des langues catalane et française, et l'intégration des langues et des disciplines doivent être anticipées et analysées (éventuellement en vue de pauses contrastives en classe) puisqu'elles sont porteuses des plus-values langagières et cognitives de l'enseignement bilingue.

Finalement, le jury attend que dans une langue catalane correcte, mettant en œuvre à bon escient le vocabulaire de spécialité en pédagogie et didactique, les candidats proposent un commentaire structuré et argumenté. Les candidats doivent évidemment s'en tenir au libellé de la question et ne commenter que le document cible : la production d'élève.

Observations sur la session 2026

Le commentaire de document pédagogique a été la partie la mieux réussie avec une note d'ensemble nettement supérieure la moyenne.

Il s'agissait de commenter une production d'écrit d'invention correspondant au texte des bulles de six vignettes de bande dessinée portant sur le développement durable.

Les candidats ont bien situé la production d'élèves au cycle 2 (ou cycle 3 éventuellement) mais se sont généralement focalisés sur la matière linguistique sans articulation suffisante avec les contenus relatifs à l'Education Morale et Civique alors que l'intégration linguistique et disciplinaire est le propre des classes bilingues.

L'analyse a porté essentiellement sur les erreurs orthographiques et morphosyntaxiques de la production d'élèves ; la réflexion sur le type de texte propre à la BD a été insuffisante. La remédiation linguistique n'a pas suffisamment envisagé le traitement comparatif du catalan et du français. L'entraînement aux compétences de communication n'a pas réellement considéré le travail sur la manipulation d'énoncés.

Dans la première partie, outre le niveau de classe et les attentes correspondantes du CECRL (A1+-A2), on attendait la mention des domaines travaillés : « Ecriture – Sous thème : Produire des écrits » et « EMC éducation à la vie citoyenne / Sciences (Education au Développement Durable) ».

Les activités de communication relevaient principalement de l'expression écrite mais ce type de production mobilisait aussi de façon complémentaire l'expression orale et la compréhension de l'écrit.

Quant aux compétences linguistiques, cette production d'écrit nécessitait un travail sur la morphosyntaxe tenant compte du type de texte (discours direct, dialogue, exclamation, présent et parfait de l'indicatif, etc.). En ce qui concerne l'orthographe, les erreurs relevées pouvaient suggérer une réflexion autour des différentes graphies des sons [s] et [z] et comparaison avec le français. Pour le vocabulaire, le champ lexical du déguisement et de la nature devait être signalé.

Dans la deuxième partie, il fallait souligner qu'au cycle 2 en particulier l'articulation entre l'apprentissage de la lecture et la production d'écrits est essentielle. Le choix de la réalisation d'une BD était donc très pertinent, qui plus est en classe bilingue, du point de vue des compétences de communication et de leur intégration aux compétences disciplinaires non linguistiques telles que l'EMC, voire les sciences.

Cette tâche complexe permettait donc de faire travailler les élèves sur les particularités linguistiques et graphiques de la BD thématique avec une grande variété d'activités possibles. On attendait que les candidats en déduisent quelques-unes afin de démontrer la cohérence de cette production d'élève en classe bilingue, par exemple :

- transposition des énoncés d'une BD lue en catalan pour la production personnelle d'énoncés adaptés au thème travaillé
- transposition en catalan des caractéristiques d'une BD lue en français
- passer du discours indirect (scenario) au discours direct (texte des bulles)
- interprétation orale des dialogues de la BD
- inclusion de notions d'EMC ou de sciences dans le texte de la BD

Les candidats doivent aller au-delà de la didactique de l'apprentissage des LV2 et investir pleinement la didactique de l'enseignement bilingue c'est-à-dire de l'enseignement dans deux langues. Les candidats pourront utilement se poser pour cela les questions suivantes :

En classe bilingue, quelles activités ont précédé cette production d'élève et quelles activités pourraient en découler, et pour quelles compétences ?

OCCITAN

Rappel des épreuves en LR

Texte de référence du concours : Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701>

Les épreuves :

Épreuve écrite en langue régionale d'admissibilité :

L'épreuve comporte trois parties :

- Une partie consistant en un commentaire en occitan d'un texte en occitan
- La traduction d'un texte bref en occitan, suivie de questions de grammaire.
- Le commentaire d'un document pédagogique (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves...)

NB : L'épreuve est notée sur 20, une note globale inférieure à 5 est éliminatoire.

Elle dure 3 heures.

Coefficient 1.

Épreuve orale en langue régionale d'admission :

L'épreuve se compose d'un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

L'exposé se divise en deux parties :

- Une analyse, présentée dans la langue régionale, d'un dossier constitué de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue occitane, incluant des documents pédagogiques. Cette partie est limitée à une durée maximale de 15 minutes.
- Une présentation, en français, concernant l'utilisation de ces documents dans le cadre d'une séquence ou d'une séance d'enseignement, qui doit être explicitée. Cette partie peut durer jusqu'à 10 minutes.

L'entretien avec le jury porte sur l'exposé réalisé par le candidat ainsi que sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale.

NB : L'épreuve est notée sur 20.

La durée de préparation est de 1h.

Durée de l'épreuve : 40 minutes (exposé 25 minutes, entretien 15 minutes)

Coefficient : 2

NB : Ces épreuves d'occitan s'ajoutent aux autres épreuves du CRPE externe public.

Pour plus d'informations, le site du ministère est consultable :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98655/les-epreuves-crpe-externe-special-second-crpe-interne-special.html>

Analyse de l'épreuve d'admissibilité et recommandations :

34 candidats étaient inscrits, 18 ont composé.

La note minimale est de 6,5 /20. La note maximale est de 17/20.

La moyenne est de 12,09.

l) Le commentaire :

Le jury attend du candidat qu'il démontre sa capacité à rédiger un commentaire cohérent et clairement articulé, intégrant une argumentation personnelle. Bien que certaines lacunes lexicales soient tolérées, les erreurs concernant l'emploi des genres, les accords et la concordance des temps sont moins acceptables. Il est inacceptable qu'un futur enseignant en section bilingue ignore les règles fondamentales de la langue écrite, tant sur le plan graphique que grammatical, eu égard à sa vocation d'enseignement dans un cursus bilingue.

Le texte à commenter, *La lenga d'òc* était tiré de l'ouvrage de l'auteur rouergat Joan Bodon *La santa estèla del centenari* parut dans la collection *A tots* de l'IEO en 1973.

Si l'attention des correcteurs s'est portée sur les compétences d'écriture, ainsi que sur la capacité du candidat à organiser le développement de ses réponses, la finesse et la pertinence de l'analyse ont également bien entendu été prises en compte.

Les résultats et la moyenne générale indiquent que les travaux soumis affichent globalement un niveau de langue satisfaisant. En ce qui concerne l'analyse littéraire et didactique, les performances sont également tout à fait acceptables. Les observations qui suivent visent à améliorer la qualité des productions écrites pour les années futures.

A) Recevabilité linguistique :

- Le jury regrette quelques erreurs récurrentes concernant la syntaxe, l'essence de la langue occitane, des gallicismes, quelques hispanismes, des difficultés sur la concordance de temps. La conjugaison reste déficiente. Si le vocabulaire est relativement maîtrisé, le manque d'occitanité des rédactions prouve que nombreux sont les candidats qui ne lisent pas (ou très peu) de littérature en langue occitane.
- Le jury regrette un manque de relecture consciencieuse. Des géminées inutiles, des barbarismes dus à l'influence d'autres langues latines, beaucoup d'erreurs d'accents, de grammaire.

● **Des erreurs d'accentuation :**

- ~~la dolér~~/ la dolor
- ~~discòrs~~, discors
- ~~erá~~, èra
- ~~donara~~, donarà
- ~~l'istoria~~/ l'istòria,
- ~~la guerra~~/la guèrra
- ~~amèr~~, amor

● Quelques hispanismes (catalanisms) :

- ~~sobre~~ / sus
- ~~el~~ raconte / lo raconte
- en segonda ~~parte~~, dins una segonda partida

● **L'adverbisation souffre** parfois :

- ~~Malorasament~~/malurosament
- ~~Asidamen~~/aisidament

● Les accords en genre et en nombre aussi :

- la lenga èra ~~parlat~~ / parlada
- la lenga es ara ~~mespresat~~, mespresada
- ~~una~~ volcan/un volcan
- ~~aqueste~~-profession/ aquesta profession
- ~~las~~ ~~doas~~ protagonistas (en parlant de deux hommes)/ los dos protagonistas

● Géminées inutiles ou oubliées :

- ~~Coleccion~~/colleccion
- ~~Conneissença~~/coneissença
- la ~~litteratura~~/la literatura
- es-~~appelat~~ / es apelat
- n'i a ~~quatre~~/ n'i a quatre
- una ~~villa~~ / una vila

B/ Organisation du commentaire :

Le jury a valorisé l'initiative et l'autonomie démontrées par les candidats dans leur analyse du document. Après avoir présenté l'auteur et contextualisé le texte, les candidats pouvaient établir une problématique pour leur commentaire et en annoncer le plan dans l'introduction.

Ils avaient également la possibilité de développer des paragraphes argumentés en suivant l'ordre des questions ou en adoptant une approche thématique, de manière à formuler une explication complète.

Éléments de correction :

1. Presentatz lo tèxt

Lo tèxt titolat *la lenga d'òc* es tirat de l'obratge de l'autor roergàs de lenga occitana Joan Bodon *La santa estèla del centenari* paregut dins la colleccion *A tots* de l'IEO en 1973.

Es un tèxt narratiu, se parteja en doas partidas marcadass per una mena de didascalìa que senhala un silenci.

Dins la primièra partida, trobam un pichòt escambi entre los dos personatges, marcat per un questionament de l'autor Molin.

La segonda partida del tèxt debuta tre « *Sosquèt un pauc, puèi* », ont lo personatge de Molin parla solet dins un estil que fa pensar a una plaidariá per la lenga d'òc.

2. Presentatz los personatges e la relacion que los liga.

Lo tèxt presentat met en scèna dos personatges. Lo primièr se sòna Molin e lo segond es lo jove. Lo personatge de Molin fa referéncia a l'autor Enric Molin. Lo segond personatge sembla èsser un escrivan jovent.

Lo primièr ligam que se pòt veire aquí dins lo tèxt es lo ligam de l'escritura e en particular de l'escritura en lenga occitana que dònà aital lo títol *la lenga d'òc* al tèxt. Es lo personatge de Molin que comença lo dialògue per una question fòrça importanta aquí que va donar tota la tematica a la discutida « en primièr te vòli demandar perqué escrives en lenga d'Òc ? ». Podèm remarcar que Molin es a tutejar lo jovent.

Lo dialògue es puslèu amistós e marca tanben lo ròtle d'ainat de Molin rapòrt al jove, li ditz « capdèt » tres còps, per exemple.

Emplega lo mot « Ainat » perque podèm pensar que l'escrivan jove ven prene conselh prèp del personatge de Molin ja conegut coma autor de lenga occitana en Roèrgue. Lo personatge de Molin es puslèu dins un ròtle de conselhièr, d'acompanhament del jove.

Molin contunha las questions, « e de ieu as pas legit res ? » o encara, « *Besson, lo coneisses pas* » ? Lo jove a ja crompat e benlèu legit los contes de la tatà Manon de l'abat Besson. Lo jove precisa plan que crompèt aquel libre lo jorn de la fièira de las pèls de Rodés. Dins aquel monde rural, la fièira es un luòc de rescontre de monde mas tanben de cultura.

Pel jove, lo personatge de Molin es un autor confirmat, que sembla demorar pròche de son vilatge. Lo jove voseja Molin coma per respècte a un solèt moment del tèxt *m'arriba d'escotar la « Catinon » de vòstre filh* ...

Los dos personatges semblan de se conéisser pas, que dins cada partida, cadun evòca de moments de lor enfança.

Lo fait que Molin parle fòrça mòstra sa superioritat del punt de vista del saber e son ròtle de passaire de cultura.

L'utilizacion de l'imperatiu e lo fach que cope la paraula al jove a la linha 17 mòstran tanben qu'es Molin que baileja la discutida.

II – Traduction et questions de grammaire

A/ Traduction :

L'épreuve de traduction est notée sur 2,5 points.

Les notes attribuées à la partie traduction vont de 0 à 2,5. Six copies sont en dessous de la moyenne et sept au-delà de la moyenne. La moyenne est de 1,25/2,5.

Le jury souhaite rappeler aux candidats l'importance de ne pas sous-estimer cette partie de l'épreuve disciplinaire. Bien que cette dernière représente un nombre de points limité, elle constitue un indicateur crucial de la solidité des connaissances linguistiques des candidats et, en de nombreuses occasions, peut permettre de distinguer des candidats dont les aptitudes en matière de commentaire s'avèrent relativement équivalentes.

Les membres du jury précisent que toute omission de mots fera l'objet d'une sanction équivalente à la plus significative des erreurs relevées sur ces mots. Il est donc préférable de prendre le risque d'un faux-sens plutôt que d'être pénalisé pour un contre-sens. Globalement, le texte a été bien compris.

Il est évident que l'exercice de traduction ne peut revêtir un caractère littéral ; il doit, au contraire, témoigner d'une compréhension approfondie des spécificités de la langue et rechercher les formulations les plus adaptées à l'expression des particularités linguistiques de l'occitan.

Nous invitons donc les candidats à s'exercer avec sérieux à cette épreuve, qui demeure avant tout une épreuve linguistique.

Le jury propose la traduction suivante :

Comme toi, à vingt ans, moi j'admirais Fabiè. J'en connaissais des tirades par cœur. Mais à vingt ans j'étais à la guerre, au front.

Toi, tu ne comprends pas cela. Loin du pays. La mort qui nous veillait. Eh bien, quand nous nous trouvions à l'arrière à deux ou trois du midi, aussitôt, nous étions comme des frères.

Nous nous réjouissions de parler en langue d'òc : la langue de la maison, la langue du travail. La langue des bêtes, comme disent certains...

Cadet, cette langue on ne l'étudie dans aucune école du Rouergue. Les franchimands l'appellent un « patois » en pinçant les lèvres. Et ils la méprisent car ils ne savent pas.

B/ Grammaire :

Le jury propose :

- a) Explicaretz las valors del "que" dins : "La mòrt que nos velhava."l.21 e "La mesprèsan que sabon pas."l.25. (1.5)

"La mòrt que nos velhava" : "que" a aici la valor d'un pronom relatiu subjècte que representa la mòrt.

"La mesprèsan que sabon pas" : "que" a una valor causala, es coma perque.

- b) Tornatz escriure la frasa **"E ben, quand nos trobàvem a l'arrèr dos o tres del mièg-jorn, sul pic, èrem coma de fraires"** al present de l'indicatiu.

→ E ben, quand nos trobarem a l'arrèr dos o tres del mièg-jorn, sul pic, serem coma de fraires.(1)

Nous tenons à souligner avec force que le travail personnel d'appropriation de la langue repose sur des lectures, une pratique assidue et une exigence de correction systématique. Des outils appropriés sont disponibles pour construire des connaissances linguistiques solides.

Il convient de rappeler que la triple épreuve écrite (commentaire, traduction, questions de grammaire) a pour objectif principal d'évaluer les compétences en occitan des candidats, conformément au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues. Ce niveau de langue attendu ne doit pas surprendre, dans la mesure où les lauréats seront appelés à enseigner l'occitan et en occitan dans les écoles primaires. Ils devront en effet l'utiliser comme langue principale de communication dans des situations variées requérant spontanéité et aisance. Ils seront souvent, pour leurs élèves, la référence linguistique principale et doivent, à ce titre, être pleinement conscients de leur rôle crucial dans l'apprentissage de la langue occitane des enfants qui leur seront confiés.

III – Commentaire de document pédagogique en occitan

Les candidats ont démontré une bonne maîtrise de la didactique de l'enseignement des langues. Toutefois, plusieurs ne fournissent pas de descriptions des documents utilisés. De même, le cadre pédagogique pour l'utilisation de ces documents reste insuffisamment développé.

Les savoirs disciplinaires sont clairement intégrés dans les programmes des écoles maternelle et élémentaire pour chaque matière. Par ailleurs, les savoirs culturels sont également d'une grande importance dans l'enseignement des langues. Il est inacceptable qu'un futur enseignant en cursus bilingue ne les aborde pas. Les cinq compétences langagières ont été mentionnées de manière trop limitée.

Concernant l'exploitation potentielle en classe, le jury a constaté des propositions manquant de détails, ainsi qu'un lien insuffisant avec les programmes nationaux de chaque discipline et une exploitation linguistique inappropriée.

Une minorité de candidats doit se perfectionner afin d'éviter :

- La confusion entre « savoirs disciplinaires » (comme la prononciation du graphème « b », l'accentuation des mots, la marque du genre féminin, etc.) et « activités langagières » (telles que l'expression écrite, l'expression orale, la compréhension de l'écrit, la compréhension orale, la traduction, l'interaction orale et écrite).
- Des difficultés à différencier « savoirs disciplinaires » et « savoirs culturels » (incluant la découverte de la littérature orale, les proverbes, les comptines, etc.).

Enfin, il est regrettable que nombre de candidats n'abordent pas la question de la comparaison des langues. Cette approche est essentielle en cursus bilingue à parité horaire ou immersif, car elle favorise une meilleure maîtrise des langues et du langage. Cela permettra, notamment, le développement de compétences métalinguistiques indispensables pour l'accès à l'écrit en langue 1, et l'apprentissage d'une langue 2, puis d'une langue 3.

5. ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

5.1 *Première épreuve orale : Leçon*

L'épreuve de leçon permet d'apprécier la capacité du candidat à concevoir et présenter une séance d'enseignement en français et en mathématiques, en mobilisant à la fois des connaissances disciplinaires solides, une réflexion didactique et une capacité à se projeter dans la réalité de la classe.

Les candidats ayant le mieux réussi cette épreuve ont présenté un exposé clair, structuré et respectueux du temps imparti. Ils ont su inscrire la séance proposée dans une séquence d'apprentissage cohérente, en mettant en évidence la progressivité des apprentissages, les objectifs visés, les obstacles possibles pour les élèves ainsi que les modalités d'évaluation envisagées. Les meilleures prestations se sont distinguées par un équilibre entre les références institutionnelles, les apports didactiques et leur traduction concrète dans des situations de classe réalistes.

Le jury rappelle qu'une bonne maîtrise des grands principes didactiques et pédagogiques est attendue. Les candidats doivent être en mesure d'explicitier les concepts qu'ils mobilisent et d'appuyer leurs choix sur une connaissance des programmes, des attendus institutionnels et des ressources d'accompagnement, notamment les guides fondamentaux publiés sur Éduscol. Même si les connaissances disciplinaires sont déjà évaluées lors des épreuves d'admissibilité, elles demeurent indispensables lors de l'épreuve orale : le candidat doit disposer d'une maîtrise suffisante des notions abordées pour pouvoir les enseigner avec rigueur.

Les documents proposés dans le dossier constituent des points d'appui pour construire la séance. Ils ne doivent cependant pas donner lieu à une simple paraphrase ou à une présentation linéaire. Le jury attend une analyse synthétique des documents, permettant d'en extraire les éléments utiles à la justification des choix pédagogiques et didactiques opérés. À l'inverse, des présentations trop générales ou construites selon des modèles préétablis ne suffisent pas à convaincre lorsqu'elles ne témoignent pas d'une réflexion personnelle sur les apprentissages des élèves.

Les candidats sont invités à ancrer davantage leurs propositions dans la réalité de la classe. La présentation d'exemples précis de pratiques, d'organisations pédagogiques ou de productions envisagées est particulièrement appréciée. Lorsque cela est pertinent, le jury apprécie également la présentation de supports concrets permettant d'éclairer la mise en œuvre de la séance (organisation spatiale, plan de classe, trace écrite, phase d'institutionnalisation, support élève...). Ces éléments doivent néanmoins rester au service des apprentissages et être cohérents avec les objectifs poursuivis.

Une attention particulière doit être portée à la prise en compte de tous les élèves. La différenciation pédagogique et l'accessibilité des apprentissages doivent être davantage anticipées. Le seul recours au tutorat entre élèves ne peut constituer l'unique réponse aux difficultés rencontrées. Il est attendu des candidats qu'ils identifient les obstacles possibles, prévoient des adaptations pertinentes et réfléchissent aux modalités d'accompagnement permettant la réussite de chacun. Les modalités d'évaluation doivent également être pensées afin d'apprécier les acquis des élèves et d'ajuster l'enseignement proposé.

Le jury souligne par ailleurs l'importance de prendre en compte les spécificités de l'école maternelle lorsque le sujet s'y rapporte. Une connaissance des modalités d'apprentissage propres aux jeunes enfants est nécessaire pour proposer des situations adaptées à leur développement et aux enjeux du cycle 1.

Lors de l'entretien, les meilleurs candidats adoptent une posture réflexive. Le jury n'attend pas nécessairement une réponse unique ou un modèle de séance prédéfini, mais apprécie la capacité du candidat à analyser ses choix, à envisager d'autres pistes, à prendre appui sur les questions posées et à entrer dans un véritable échange professionnel. Cette capacité à argumenter, à nuancer son propos et à faire évoluer sa réflexion constitue un élément important d'appréciation.

Enfin, le jury rappelle l'importance de la qualité de la communication orale attendue d'un futur professeur des écoles. Les candidats doivent veiller à employer un registre de langue adapté, à maîtriser le vocabulaire professionnel utilisé, ainsi qu'à adopter un débit et un ton favorisant la clarté du propos. Une expression orale précise et maîtrisée contribue pleinement à la posture professionnelle attendue.

5.2 Deuxième épreuve orale : Entretien

Les candidats se sont, dans l'ensemble, bien adaptés à la cadence soutenue de cette épreuve. Le jury souligne la qualité de leur posture : la plupart se montrent engagés, à l'écoute et ouverts au dialogue. Il relève également une préparation sérieuse, notamment dans la présentation du parcours et dans le traitement de la mise en situation professionnelle. Les prestations demeurent néanmoins hétérogènes, particulièrement dans la partie consacrée à l'éducation physique et sportive.

Éducation physique et sportive

En EPS, le jury constate que certains candidats développent un propos trop général, qui ne répond pas suffisamment à la problématique précise du sujet. Il convient donc de lire attentivement la consigne, d'en identifier les termes essentiels et de construire l'exposé autour de la question posée.

Les candidats doivent veiller à utiliser pleinement le temps imparti : des exposés trop courts ne permettent pas de présenter une analyse suffisamment approfondie ni de justifier les choix pédagogiques effectués.

Les meilleures prestations reposent sur une réelle problématisation du sujet, l'identification des apprentissages moteurs en jeu et une articulation explicite entre la séance proposée et les enjeux soulevés. À l'inverse, le jury met en garde contre les séances « plaquées », manifestement préparées à l'avance, mais insuffisamment adaptées à la consigne, à l'activité physique, sportive et artistique concernée ou au contexte présenté. Le choix d'une APSA et d'une situation d'apprentissage doit toujours être justifié au regard du sujet.

Il est attendu des candidats qu'ils proposent une séance d'apprentissage réaliste et réalisable. Celle-ci doit prendre en compte l'âge des élèves, leur développement moteur, cognitif, affectif et social, leur niveau de pratique, ainsi que les contraintes matérielles et les exigences de sécurité. Des connaissances solides sur le développement de l'enfant et sur la didactique de l'EPS sont donc indispensables.

La séance ne peut se réduire à une succession de tâches ou à une simple mise en activité. Les candidats doivent préciser les objectifs d'apprentissage, les compétences visées, les consignes données aux élèves, les critères de réussite, les variables permettant de faire évoluer la situation et les modalités d'observation ou d'évaluation. Ils doivent également anticiper les activités motrices effectives des élèves : ce que chacun fait concrètement, la fréquence de ses essais, les obstacles qu'il rencontre et les régulations que l'enseignant peut proposer. La gestion du temps, de l'espace, du matériel et des groupes doit favoriser un temps d'engagement moteur suffisant pour tous. Le jury invite par ailleurs les candidats à mieux maîtriser les champs d'apprentissage, les attendus de fin de cycle et les enjeux transversaux de l'EPS.

Celle-ci contribue non seulement au développement des capacités motrices, mais également à la santé, à la sécurité, à la coopération, au respect des règles, à l'égalité entre les élèves, à l'inclusion, à l'autonomie et à la construction de la citoyenneté. Ces dimensions doivent être mobilisées avec pertinence, sans se substituer à l'analyse des apprentissages moteurs propres au sujet.

Enfin, lorsque des schémas sont proposés, leur lisibilité et leur précision constituent un appui utile pour présenter l'organisation matérielle de la séance et faciliter la compréhension de l'exposé.

Présentation du parcours

Dans la partie consacrée au parcours, la majorité des candidats établissent des liens pertinents entre leurs expériences personnelles ou professionnelles et les missions du professeur des écoles, notamment en s'appuyant sur le référentiel de compétences.

Leur posture, généralement posée et sincère, témoigne d'une projection professionnelle déjà construite.

Certains exposés restent toutefois trop descriptifs, narratifs ou récités. Le jury recommande aux candidats de dépasser l'énumération des expériences afin d'en dégager les compétences acquises, les enseignements tirés et les liens avec le métier envisagé. Une parole personnelle, structurée et réflexive est davantage valorisée qu'un discours convenu.

Mise en situation professionnelle

Dans la mise en situation professionnelle, la posture réflexive attendue est globalement bien investie. Les réponses les plus convaincantes s'appuient sur une analyse concrète et contextualisée, prennent en compte les différents protagonistes et témoignent d'un recul éthique ainsi que d'une bonne compréhension des enjeux du système éducatif.

Certains candidats montrent une bonne connaissance du protocole PHARE et sont capables d'en mobiliser avec pertinence les principes, les acteurs et les différentes étapes. Cette connaissance constitue un point d'appui important lorsque la situation proposée relève de la prévention ou du traitement du harcèlement. Elle doit toutefois s'inscrire dans une analyse circonstanciée : la référence à un protocole ne saurait remplacer l'examen précis des faits, l'identification des besoins de protection et la définition d'actions adaptées.

Une connaissance des ressources et des acteurs mobilisables (équipe pédagogique, direction d'école, circonscription, RASED, personnels sociaux et de santé, services académiques et partenaires) est attendue.

Les références aux textes institutionnels, aux obligations professionnelles et aux valeurs de la République renforcent la pertinence des réponses lorsqu'elles sont maîtrisées et mises au service de la situation.

Une gestion rigoureuse du temps permet de développer une analyse complète, d'éviter les réactions trop immédiates et de répondre précisément à l'ensemble des dimensions de la consigne.

5.3 Troisième épreuve orale : Langues régionales Catalan et Occitan

CATALAN

CADRE LÉGAL ET RESULTATS

Les épreuves d'admission relèvent désormais de **l'arrêté du 25 janvier 2021**

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701>

II. – 3 Epreuve orale de langue régionale.

L'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

L'exposé comporte :

- l'analyse, présentée dans la langue régionale, d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue concernées, et pouvant comporter des documents pédagogiques. Cette partie dure 15 minutes maximum*
- la présentation, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement à expliciter. Cette partie dure 10 minutes maximum.*

L'entretien avec le jury porte sur l'exposé présenté par le candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée de préparation : une heure.

Durée totale de l'épreuve : quarante minutes (exposé : 25 minutes ; entretien : 15 minutes).

Coefficient 2.

Session 2026	CRPE public	CRPE privé
Rappel épreuves écrites		
Postes offerts au concours	1 + 1	1
Candidats inscrits	13	5
Candidats présents	5	2
Taux de présence	38%	40%
Ratio présents / postes	2,5	2
Candidats admissibles	4	1
Note moyenne écrit /20	11,5	
Epreuves orales		
Candidats admissibles	4	1
Candidats présents	4	1
Taux de présence	100%	100%
Ratio présents / postes	2	1
Note moyenne oral /20	14,8	
Candidats admis	2	1

Sessions : oral Public + Privé	2014 Rénové	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Postes offerts	5+1	5+1	8+2	7+1	4+1	3+5	4+9	5+4
Candidats admissibles présents	4+0	11+0	12+0	8+1	8+0	6+2	X	5+1
Postes pourvus	3+0	5+0	8+0	4+0	4+0	3+2	4+3	4+1
Note moyenne/ 20	12,8	13,8	12,1	10,1	10,5	12,1	X	12,5

Sessions : oral Public + Privé	2022 Rénové	2023	2024	2025	2026
Postes offerts	4+2	5+2	5+1	5+0	2+1
Candidats admissibles présents	2+1	5+2	8+0	7+0	4+1
Postes pourvus	2+1	2+2	5+0	4+0	2+1
Note moyenne/ 20	11	12	13,4	10,4	14,8

La session 2026 était la cinquième accueillant des candidats à l'issue de l'année de master 2 et la première et avant-dernière concomitante avec le concours L3.

Les trois postes offerts ont été pourvus : deux au concours externe public et un au concours externe privé.

Si la moyenne de l'épreuve écrite de catalan 2026 s'est placée 0,6 point en-dessous de la moyenne des quatre sessions précédentes, c'est l'inverse pour la moyenne de l'épreuve orale qui se situe à 14,8 soit 3 points au-dessus de celle des quatre dernières années, depuis la rénovation du concours en 2022.

A l'oral de catalan donc, les résultats de 2026 ont été en général satisfaisants.

Les prestations des candidats ont donné dans l'ensemble l'impression d'une préparation sérieuse et bien informée des attentes de l'enseignement bilingue quant aux plus-values linguistiques, disciplinaires et cognitives.

Recommandations méthodologiques d'ordre général

Les quarante minutes face au jury sont organisées en deux parties : d'abord vingt-cinq minutes d'exposé scindé en deux parties dans les deux langues, suivies de quinze minutes d'entretien en catalan. La première partie de l'exposé, en langue catalane, d'une durée de quinze minutes, correspond à la présentation, analyse et mise en relation des trois documents. Lors de la deuxième partie de l'exposé, qui dure dix minutes, le candidat propose, en français, l'utilisation des documents en vue d'une séquence ou d'une séance en classe bilingue français-catalan.

Lors de la première partie de l'exposé, en catalan, le jury attend la mise en relation des trois documents, à partir d'une problématique commune inspirée par les programmes de l'École primaire et par les compétences du Socle commun.

Si l'analyse préalable de chaque document, textuel, iconographique et audiovisuel, est nécessaire, en reliant le fond et la forme selon une méthode adaptée à chaque genre, il faut privilégier, lors du compte-rendu au jury, une présentation synthétique et dynamique du corpus dans son ensemble. On évitera donc la paraphrase et on s'appliquera à mettre les documents en relation.

Le document écrit est depuis la session rénovée de 2022 un extrait d'essai ou d'article portant, dans la plupart des cas, sur la pédagogie ou la didactique. Les documents iconographique et audiovisuel, pouvant aussi inclure une partie écrite, sont quant à eux destinés à être exploités en classe.

Lors de la deuxième partie de l'exposé, en français, le candidat se projette en classe bilingue, dans une séance ou une séquence selon son choix, lors de laquelle il met en œuvre l'exploitation des documents. Il indique évidemment le cycle et le niveau de la classe envisagés et précise les objectifs et les compétences visés, les dispositifs mis en place. Il détaille la démarche didactique en la situant dans le contexte de l'enseignement bilingue français- catalan, c'est-à-dire en considérant toujours les compétences de communication langagière (en catalan par rapport au français) et aussi les autres compétences spécifiques aux champs disciplinaires mobilisés.

Le jury attend que les candidats s'appuient sur les programmes, démontrent leur connaissance du fonctionnement des classes bilingues (intégration des langues et des disciplines, alternances linguistiques, niveaux du CECRL...) et fassent une proposition raisonnée et argumentée du cycle pour lequel ils envisagent l'exploitation didactique. Ils préciseront aussi quelques dispositifs, outils, stratégies d'intervention, attendus, et modalités d'évaluation.

Les candidats doivent faire part clairement de leurs choix et les relier au contexte d'enseignement, par exemple : « Je vous propose de présenter une séquence de ... en classe de ... ». Le candidat propose ainsi de courts exemples concrets de la construction des compétences des champs disciplinaires les plus opportuns au vu des documents, dans le contexte d'enseignement bilingue à parité horaire ou par la méthode dite immersive.

Quant à la nature et valeur de chacun des documents, les candidats doivent se poser la question de l'opportunité de les présenter réellement aux élèves, tels quels ou adaptés, en totalité ou en partie, en fonction du niveau de classe choisi et du projet pédagogique. En ce qui concerne

l'extrait d'article ou d'essai, le candidat s'y réfèrera pour étayer le choix de ses gestes professionnels au cours de l'exposé ou lors de son argumentation au moment de l'entretien.

Quant aux compétences langagières, qui concernent toutes les disciplines, le jury attend que les candidats donnent quelques exemples précis de tâches permettant de mobiliser le lexique, la morphosyntaxe et la phonologie en les reliant aux contenus notionnels des champs disciplinaires. Doivent intervenir ici les formulations ou énoncés que l'on attend que les élèves soient en mesure de produire en fonction du niveau de compétence visé. Ces phrases correspondent à des actes de paroles ou types de discours (décrire, expliquer, informer, argumenter, demander, convaincre, déplorer, objecter, distinguer, etc) en accord avec les programmes et le degré de maturité intellectuelle des élèves. Ces énoncés ou formulations expriment concrètement une action ou une position dans la langue cible.

En retour, les énoncés attendus des élèves justifient et légitiment le travail en contexte des compétences morphosyntaxiques et lexicales considérées de façon comparatives entre le catalan et le français.

En ce qui concerne les contenus culturels relatifs à la langue cible, de même que pour les contenus notionnels des autres champs disciplinaires, le jury attend du candidat qu'il sache en percevoir les éléments les plus saillants à partir de l'ensemble des documents. En se rapportant aux programmes, il démontrera sa compétence pour leur exploitation didactique.

Enfin, il sera apprécié que les candidats fassent la preuve d'une vision d'ensemble de l'organisation de l'enseignement bilingue, du cycle 1 au cycle 3.

Lors de l'entretien, le candidat précise son propos, démontre ses connaissances et sa capacité à interagir spontanément en catalan. Il peut être invité à lire une partie d'un document composant le sujet, à préciser ses savoirs linguistiques et culturels. Le jury est sensible à la connaissance de la culture catalane, aux spécificités de celle-ci dans le département des Pyrénées-Orientales, et à la mise en relation avec la culture générale. Des comparaisons entre le catalan et le français sont attendues, ainsi qu'une approche plurilingue de l'enseignement des langues vivantes étrangères. Pour cela, de bonnes bases en grammaire et phonologie des langues française et catalane en particulier sont indispensables.

L'épreuve se déroulant en catalan et en français, le jury est particulièrement attentif au niveau d'expression dans chacune des deux langues. Les termes de description linguistique, de didactique et de pédagogie générale sont employés en respectant la forme propre à chaque langue. Le savoir-être des candidats est aussi pris en compte.

Afin de faciliter la correction et la préparation de cette épreuve, le jury a établi quatre critères de réussite, assortis d'indicateurs, à chacun desquels est attribué un quart des points :

Qualité de l'expression orale (exposé et entretien)

Langues catalane et française : Correction morphosyntaxique et phonologique, vocabulaire de spécialité

Organisation et structuration de l'exposé, savoir être lors de l'exposé et de l'entretien

Analyse des documents (exposé et entretien)

Présentation des documents : titre, auteur, source, public, sujet, résumé

Mise en évidence de l'intérêt des documents : culture, linguistique, pédagogie, didactique

Proposition de mise en relation des documents : problématique linguistique et/ou notionnelle

Présentation et analyse dynamique des documents : non linéaire, sans paraphrase

Utilisation des documents en vue d'une séquence ou séance (exposé et entretien)

Objectifs pédagogiques et didactiques

Mise en œuvre des compétences linguistiques et disciplinaires

Propositions précises de mise en activité des élèves avec étayage langagier

Exploitation pertinente des documents en relation avec le projet pédagogique

Connaissances linguistiques et culturelles, pédagogiques et didactiques (exposé et entretien)

Connaissances en langue et culture catalanes, approche comparative et interculturelle

Références à l'approche actionnelle, à la démarche expérimentale

Références à l'alternance des langues et à l'intégration linguistique et disciplinaire

Références pertinentes aux programmes, au socle commun, au CECRL

Pour mémoire, les candidats se référeront à la circulaire relative à l'enseignement des langues et cultures régionales du 14-12-2021, en particulier la partie III : *Renforcer l'enseignement des langues régionales pour les élèves intéressés dans le cadre du bilinguisme*

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm>

Sujets de la session 2026

Les sujets de la session 2026 peuvent être consultés sur :

<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/crpe-catalan>

Le sujet n°1 comprenait un texte journalistique de 2019 relatif à la signature d'une convention entre le *Departament d'educació de la Generalitat de Catalunya* et le Mémorial de la Shoa de Paris. Ce document soulignait l'importance de la mémoire historique en matière d'éducation à la citoyenneté. Le deuxième document était une photographie de plusieurs vestiges des baraques que le Mémorial du Camp de Rivesaltes, créé en 2015, a conservées en mémoire de l'internement consécutif à la Guerre Civile espagnole, la Seconde Guerre mondiale et les guerres de décolonisation, comme indiqué dans la légende. Le troisième document, audiovisuel, correspondait à un extrait d'un reportage de 2021 de la télévision catalane à propos de la création d'un parcours éducatif sur un des anciens chemins transfrontaliers, entre Ripollès et Vallespir, ayant été utilisé lors de la *Retirada*, l'exode républicain espagnol de 1939.

Ce corpus permettait d'exploiter divers croisements entre les compétences de communication et les compétences liées aux domaines de l'histoire et de l'éducation morale et civique, plus particulièrement en classe de CM2.

Le sujet n°2 était composé d'un texte journalistique de 2022 sur l'importance éducative du jeu chez les jeunes enfants, en particulier dans sa dimension symbolique et interactive.

Le deuxième document était une photographie représentant des enfants en train de jouer sur un tapis géant de jeu de petits chevaux, probablement dans la cour de récréation de leur école.

Le troisième document, audiovisuel, présentait l'intérêt éducatif des jeux heuristiques pour les élèves du cycle 1 avec apprentissage de la perception, de la motricité, de la socialisation et de l'autonomie.

Ce corpus, particulièrement orienté sur le cycle 1, permettait d'articuler les premières compétences de communication langagière aux autres domaines de l'école maternelle grâce aux différentes modalités du jeu, dont le jeu symbolique et le jeu à règles.

Commentaires sur les prestations des candidats

Présentation, analyse et mise en relation des documents

L'analyse des documents a été menée de façon satisfaisante en général avec une problématisation culturelle et didactique. Quelques candidats ont proposé un exposé trop succinct en deçà du temps imparti, avec une caractérisation insuffisante de la typicité de chaque document.

Chacun des corpus a été correctement associé aux cycles de l'école primaire. Le premier document de chaque sujet n'était pas de nature à être exploité en classe, aucun candidat ne s'y est aventuré. Ces textes étaient utiles pour problématiser le projet pédagogique et pour le déployer dans le cadre de la double intégration entre les langues d'enseignement et les autres disciplines. Les candidats les plus performants se sont bien emparés de cette invitation. Les deuxième et troisième document ont bien été identifiés en tant que supports à proposer aux élèves, éventuellement après adaptation. Cependant, ils auraient pu être dans l'ensemble davantage considérés comme inspirateurs de productions d'élèves dans le cadre d'une pédagogie de projet croisant différents champs disciplinaires.

Utilisation des documents en vue d'une séance ou d'une séquence en classe bilingue

La mise en œuvre didactique et pédagogique est la partie de l'épreuve où les performances ont été les plus disparates. Les meilleurs exposés ont reposé sur la mise en relation des domaines d'apprentissage dans le cadre d'activités pertinentes en classe bilingue. Les exposés les moins satisfaisants ont manqué de clarté dans les objectifs d'apprentissage.

Le jury a apprécié la prise de recul des candidats par rapport aux questions posées mais n'a pas bien perçu l'utilisation de concepts théoriques insuffisamment reliés aux activités de classe. En effet, les projets de séquence, de séance ou d'activité doivent toujours être clairs et caractérisés par des objectifs d'apprentissage précis.

En classe bilingue, il est exigé de mettre en relation de façon explicite les compétences de communication langagière et les compétences des différents autres domaines ou disciplines : il s'agit de la double intégration linguistique et disciplinaire.

Ainsi, il est essentiel que les activités proposées permettent un apprentissage concret, linguistique et disciplinaire, permettant d'acquérir des compétences précises visées par les programmes.

Quant aux compétences linguistiques plus particulièrement, les ambitions ne concernent évidemment pas que le vocabulaire mais elles doivent considérer plus largement des énoncés syntaxiques dont la complexité grammaticale est adaptée au niveau visé.

Qualité de la langue orale, connaissances linguistiques et culturelles

Le niveau en langue catalane spontanée et en interaction a été très satisfaisant dans l'ensemble. Cependant, les connaissances grammaticales et culturelles ont manqué d'assurance pour quelques candidats.

Il est évident qu'une expression spontanée fluide et correcte en langue catalane est une condition de réussite indispensable à cette épreuve mais elle n'est pas suffisante sans une réelle compétence en analyse grammaticale à visée contrastive entre les deux langues d'apprentissage. L'approche et l'exploitation interculturelle des supports ne doit pas non plus être escamotée.

OCCITAN

Analyse de l'épreuve :

- 17 candidats présents (6 pour l'enseignement public, 12 pour l'enseignement privé).
- 2 commissions mêlant public et privé.
- 10 candidats reçus (4 pour l'enseignement public, 6 pour l'enseignement privé).

Pour cette épreuve, les candidats ont dû traiter un dossier constitué de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue occitane, incluant des ressources pédagogiques. L'analyse à présenter devant le jury en occitan est limitée à 15 minutes.

Par la suite, une présentation en français est faite pour expliciter l'utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement. Cette partie est limitée à 10 minutes.

L'entretien en occitan avec le jury porte sur l'exposé du candidat concernant ses motivations pour l'enseignement de et en langue régionale. Les sujets, présentés par le jury sous forme de dossier, sont intentionnellement riches et complexes. L'objectif n'est pas de déstabiliser les candidats, mais d'offrir, à ceux qui ont préparé l'épreuve de manière assidue, l'opportunité de proposer un exposé personnel et argumenté. Les thèmes abordés permettent de mettre en relation des éléments d'ordre général ou universel avec des particularités occitanes.

La lecture du dossier doit commencer par une appropriation précise de la consigne et des documents. Les candidats doivent par la suite s'interroger sur les enjeux de l'apprentissage et les éventuelles difficultés rencontrées par les apprenants. Un premier temps d'expression orale en continu évaluera les capacités d'argumentation et de reformulation, tout en appréciant la richesse et l'aisance de la langue parlée, ainsi que la capacité du candidat à élaborer un développement structuré.

Cette phase permet également au jury, lors de la présentation des documents, d'apprécier la culture du candidat. Celui-ci doit établir des relations entre les trois documents et les expliquer.

Dans un second temps, le candidat propose en français une séance ou une séquence élaborée à partir des documents analysés précédemment. Il sera attendu que le candidat expose clairement ses objectifs d'enseignement, en s'appuyant sur les programmes en vigueur, et que ses choix pédagogiques soient guidés par une réflexion didactique.

L'entretien avec le jury se déroule sous forme d'une interaction orale. Le jury porte une attention particulière à la capacité du candidat à répondre de manière appropriée aux questions posées en occitan.

Le niveau de langue est évalué en fonction de la richesse du vocabulaire, de l'usage pertinent de tournures idiomatiques, ainsi que de la correction et de la souplesse syntaxiques, sans oublier la maîtrise des conjugaisons.

Les sujets peuvent contenir des passages en variantes dialectales autres que languedociennes.

Il est à noter que les candidats ont la liberté de choisir le dialecte qu'ils souhaitent utiliser pour leur production orale.

Les trois parties de l'épreuve permettront d'évaluer la compréhension des documents proposés ainsi que la capacité du candidat à les intégrer de manière didactique. Par ailleurs, lors de cette épreuve orale, les aspects pragmatiques de la communication seront également pris en compte : posture du locuteur, intonation et expressivité, placement de la voix, clarté du propos, ainsi que la capacité à susciter l'attention et l'intérêt de l'interlocuteur.

Les sujets proposés aux candidats lors de cette session étaient les suivants :

Le sujet 1 : Le dossier amenait à une réflexion sur l'enseignement des disciplines non linguistiques. Il était constitué de 4 documents :

- Le BOEN n°31 du 30 juillet 2020 et le BOEN n°25 du 22 juin 2023, EDUSCOL, Histoire Géographie, p 73 et 74..
- Un extrait Du manuel de géographie, Una tèrra d'òmes cicle 3, CRDP midi-Pyrénées, Magnard écoles, 1999, pages 27-28 et 34.
- Un extrait d'Enseigner l'occitan dans l'académie de Montpellier, Projècte Pedagogic Academic 2021-2022, « Espelofit descobrís Occitania », BD, Magistère
- Un document audiovisuel, extrait de Òc Tele, 2020.

Source : https://www.octele.com/Los-panels-bilingues-garona-nauta_fiche_3690.html

Le sujet 2 questionnait le candidat sur la problématique du jeu en cours de langue et notamment en occitan. Il était composé de 5 documents :

- Un article Enseigner l'occitan au cycle 3, ouvrage collectif coordonné par Claire Torreilles, CRDP Montpellier, 2005, lo jòc en cors de lenga.
- Un extrait de « Lo jòc de la morra », Matèu Pragout, mémoire professeur des écoles stagiaire APRENE, établissement d'enseignement supérieur de l'occitan, Béziers, 2016-2017
- Un extrait de « Lo lòto », édition numérique, Occitanica, CIRDOC (Centre International de Recherche et de Documentation Occitanes), 2013
- Un extrait du manuel « Tu tanben ! » : Manuel d'occitan Collège palier 1, CRDP de l'académie de Montpellier – 1er août 2012, Lo lòto.
- Un document audiovisuel CIRDOC (Centre International de Recherche et de Documentation Occitanes), Benjamin Assié, Lo jòc de la morra, Las Estivadas, Rodez, 2013.

Quelques remarques suite à l'épreuve :

Il convient de rappeler qu'il est attendu des candidats qu'ils répondent aux questions figurant sur le sujet, à savoir : « Presentatz, analisatz e metetz en relacion los documents » (en occitan), et « Proposez l'utilisation des documents en vue d'une séquence ou d'une séance en classe bilingue français-occitan » (en français).

Il est vivement recommandé aux candidats d'accorder une attention particulière à la problématisation ainsi qu'à l'élaboration d'un plan permettant une présentation rigoureuse et structurée. Le respect de cette exigence permettra aux candidats d'éviter tout développement hors de propos.

Le jury a pu déplorer, dans certains cas, une présentation et une exploitation superficielles des documents, sans prise en considération de leur nature (origine, auteur, date, etc.), ce qui engendre un défaut de contextualisation culturelle. Il convient de rappeler qu'une solide culture générale, et non exclusivement occitane, est attendue de tout futur professeur des écoles. Une mise en convergence des documents doit ainsi être privilégiée, à l'exclusion de toute présentation successive et cloisonnée de ceux-ci.

Une connaissance insuffisante de la didactique des langues, ainsi que des textes officiels régissant l'enseignement des langues vivantes régionales (circulaire de 2021, conventions, plan Langues, nouveaux programmes etc.), a également été relevée. Cette lacune s'avère particulièrement préjudiciable pour de futurs enseignants appelés à exercer au sein de cursus bilingues à parité horaire ou immersifs.

Les questions posées par le jury permettent au candidat d'apporter des précisions sur sa présentation ; elles sont de nature à susciter une expression plus personnelle et à évaluer le degré d'autonomie ainsi que la culture générale du candidat. Il importe cependant de rappeler que ce n'est pas une connaissance exhaustive et approfondie de la thématique traitée par les documents qui est prioritairement évaluée, mais bien les compétences linguistiques et communicationnelles mises en œuvre. Le document ne constitue pas, dans le cadre de cet exercice, un objet d'étude spécialisée, mais un support destiné à l'élaboration d'une véritable séance ou séquence d'enseignement.

Il convient de souligner que, lors de l'entretien, la distinction entre un locuteur régulier de la langue et un locuteur occasionnel se manifeste aisément. Les candidats sont donc invités à en tirer les conséquences nécessaires quant à la préparation de cette épreuve. La richesse de la langue employée constitue un critère important pris en compte dans l'évaluation.

En définitive, le candidat doit démontrer sa connaissance d'expressions et de tournures idiomatiques, ainsi que sa capacité à les employer à bon escient. Il doit également faire preuve d'une attitude réflexive et d'une aptitude à prendre du recul par rapport à la séance ou à la séquence présentée, de manière à pouvoir proposer des réajustements en réponse au questionnement du jury. Il lui appartient, enfin, de témoigner d'une bonne connaissance des textes officiels ainsi que des savoirs savants qui les sous-tendent. Le candidat doit par ailleurs mobiliser un lexique professionnel maîtrisé, étayer son propos par des apports didactiques et pédagogiques pertinents, et faire preuve de capacités d'analyse.

Il doit être en mesure de prendre de la distance par rapport à son propre exposé, afin d'élargir la réflexion et de préciser les enjeux en lien avec le socle commun de compétences, le plan Langues, ainsi que les nouveaux programmes.

- Pour les questions de maîtrise et correction linguistiques, nous pouvons conseiller les ressources suivantes :
 - a. - Patrick Sauzet, Conjugaison occitane, IEO Edicions, 2016, p. 21-23.
 - Florian Vernet, *Dictionnaire grammatical de l'occitan moderne* (nouvelle édition), Montpellier, PULM, 2020.
 - Plusieurs outils en ligne sont à connaître et à utiliser :
 - ✓ Congrès permanent de la *lenga occitana* :
 - <http://locongres.org/>
 - Ce site propose un dictionnaire français-occitan, multidictionnaire modulable composé de plusieurs variétés de langue, ainsi qu'un conjugueur «Verb'Oc».
 - La rubrique « Punts de lenga » donne des éléments intéressants de langue occitane.
 - Le traducteur automatique en ligne :
 - <https://revirada.eu/>
 - La synthèse vocale en langue occitane :
 - <https://votz.eu/>
 - ✓ *Acadèmia occitana, consistòri del gai saber* :
 - <http://www.academiaoccitana.eu/>
 - On notera particulièrement à la rubrique « L'occitan uèi » les apports concernant le lexique, la morphologie des mots de formation savante ou semi-savante et les mots invariables.
 - Le "Diccionari ortografic, gramatical e morfologic de l'occitan" de Josiana Ubaud Edicions Trabucaire 2011 est aussi un outil de référence très utile, notamment pour ce qui est du lexique scientifique. Pour le lexique populaire qui connaît des formes plus variées, les préconisations de l'auteur peuvent s'adapter facilement aux différentes variétés d'occitan.

S'agissant des variations de l'occitan, leur connaissance est demandée non pas du point de vue de l'étude linguistique mais pour une compréhension pragmatique des textes écrits ou oraux proposés.

Pour cela, les grands traits qui caractérisent le gascon et le languedocien doivent être connus. On peut se reporter par exemple au dossier "L'occitan, une langue, une histoire, une littérature" de l'Université Montpellier 3-Université Ouverte des Humanités:

- <http://www.univ-montp3.fr/uoh/occitan/>

(Une langue > Origine, espace et dialectes)

Bien entendu, un des entraînements à l'acquisition de cette compétence consiste à lire des écrits littéraires ou informatifs dans différentes variétés de façon à acquérir des automatismes de compréhension.

Signalons aussi comme outils d'entraînement dans ce domaine les publications du CAP'OC –Canopé :

- <https://www.capoc.fr/>

- les manuels scolaires en version languedocienne et gasconne (Sciences, Mathématiques, Géographie, ...)

- les albums jeunesse édités en plusieurs versions, notamment les contes en ligne.

- L'ouvrage « Chercheurs d'oc » édité par le CRDP de Midi-Pyrénées donne une vision d'ensemble.

- Pour la connaissance des textes officiels, le futur candidat gagnera à consulter les pages suivantes :

- <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm>

- <http://eduscol.education.fr/D0067/cecrl.htm>

- <https://eduscol.education.fr/document/2294/download>

- <https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo12/MENE2602911A>

En conclusion, il est nécessaire pour les futurs candidats de renforcer les compétences en communication occitane, tant sur le plan de la production langagière que sur celui de la connaissance de la culture occitane et des problématiques inhérentes à la didactique du bilinguisme. Pour cela, ils devront :

- S'adonner à la lecture d'œuvres littéraires et d'articles rédigés en occitan, afin d'enrichir le lexique et la maîtrise syntaxique, d'approfondir la connaissance des différentes variétés dialectales de la langue, et d'acquérir un bagage culturel substantiel.
- S'exercer régulièrement à la traduction, exercice dont la maîtrise exige un travail méthodique et une pratique soutenue.
- Recourir à l'écoute d'enregistrements, d'émissions télévisuelles et radiophoniques, ainsi que de collectages, afin de favoriser l'imprégnation linguistique tout en approfondissant les connaissances culturelles.
- S'engager fréquemment dans des échanges oraux en occitan, en privilégiant, dans la mesure du possible, les interactions avec des locuteurs expérimentés.
- Recourir aux outils de référence linguistique, tels que les dictionnaires bilingues, les dictionnaires orthographiques et les ouvrages de grammaire.

- Se familiariser avec les travaux scientifiques consacrés à la didactique des langues et à l'enseignement des langues secondes.
- Ne pas négliger, par ailleurs, la pratique de la lecture et de l'écriture en langue française, une maîtrise solide de celle-ci demeurant indispensable à tout futur enseignant.

Le CRPE spécial occitan demeure un concours particulièrement exigeant, dont la réussite suppose une préparation rigoureuse à l'ensemble des épreuves. Posséder une solide culture générale occitane s'avère à cet égard déterminant. Il est attendu d'un futur enseignant de filière bilingue qu'il maîtrise des contenus culturels susceptibles d'ancrer la langue dans une réalité géographique et sociale précise, conférant ainsi tout leur sens aux activités langagières mises en œuvre. Enfin, le candidat devra témoigner de connaissances approfondies en matière de didactique des langues.

5.4 Épreuve facultative de langue vivante étrangère

D'une manière générale, les candidats apparaissent bien préparés à la gestion formelle de l'épreuve. Ils en connaissent la structure et la temporalité et proposent, pour la plupart, des exposés organisés et clairs. Le jury a particulièrement apprécié la fluidité des échanges, la qualité de certaines présentations en langue étrangère ainsi que la capacité des candidats à formuler des propositions concrètes de mise en œuvre pédagogique.

Les candidats témoignent globalement d'une bonne connaissance des programmes et des textes institutionnels relatifs à l'enseignement des langues vivantes étrangères. Une réflexion didactique aboutie ou la valorisation de leur parcours personnel ou professionnel sont de réels atouts.

Le jury souligne également la posture professionnelle adoptée par la majorité des candidats. Les échanges ont été particulièrement riches lorsque les candidats étaient en mesure d'articuler leur analyse avec les références officielles (CECRL, programmes, ressources Eduscol, Bulletin officiel) et d'explicitier les objectifs d'apprentissage poursuivis.

Toutefois, plusieurs points de vigilance demeurent. Le jury attend des candidats une exploitation pédagogique davantage approfondie et structurée. Certains exposés restent trop descriptifs et ne donnent pas suffisamment sens aux activités proposées. Les objectifs d'apprentissage, les modalités de mise en œuvre ainsi que les tâches finales attendues gagneraient à être explicités. Il est également attendu des candidats qu'ils anticipent davantage l'hétérogénéité des élèves, les difficultés de compréhension ou de production ainsi que les modalités de différenciation pédagogique.

Le jury rappelle que la maîtrise de la langue étrangère constitue un attendu essentiel de cette épreuve. Si le niveau général observé est satisfaisant, certaines prestations ont révélé des fragilités linguistiques et phonologiques, nuisant à la fluidité des échanges. Il est rappelé que le niveau attendu correspond au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Les candidats sont encouragés à préparer avec soin leur présentation personnelle afin de mieux valoriser leur parcours, leur rapport aux langues vivantes et leur motivation à les enseigner. Une bonne connaissance de la didactique des langues vivantes ainsi que des programmes d'enseignement sont attendus. Les prestations les plus convaincantes sont celles qui proposent des situations d'apprentissage réalistes et transférables dans la réalité de la classe, en s'appuyant précisément sur le document support.

Le jury invite enfin les candidats à :

- Structurer clairement leur exposé ;
- Définir précisément les objectifs visés ;
- Proposer des activités concrètes et progressives ;
- Expliciter les tâches finales et les modalités d'évaluation ;
- Anticiper les obstacles rencontrés par les élèves ;
- Maîtriser la terminologie pédagogique en langue étrangère ;
- Enrichir leurs connaissances culturelles et institutionnelles ;
- Soigner la prononciation et la fluidité de leur expression.